83e ANNÉE n° 1921 Paraît le Samedi Samedi 16 avril 1983

EXCLU DU PRÊT

MAIRIE DE SISTERON BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

SISTERON-JOURNAL

Carrefour Durance - Bléone

Journal d'intérêt local - littéraire, sportif, commercial et d'annonces légales

ADMINISTRATION-REDACTION
95, rue Saunerie tél. 68.40.98
04200 SISTERON
(Alpes de Haute-Provence)
Directeur-gérant : Gérard SEGOND

TARIF DES ANNONCES H.T.
(la ligne) :
Annonces Légales ..... 12,86 F
Petites annonces ..... 10,00 F
Autres annonces : on traite à forfait

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le numéro 53.442

LE NUMERO : 2,00 F
ABONNEMENT UN AN : 100,00 F
LES ABONNEMENTS SONT PAYABLES D'AVANCE
Changement d'adresse : joindre 10 F

C'est le printemps !...

★ Sculpture & Peinture : un mariage réussi ★

Exposition à la Bibliothèque Municipale de Sisteron : Bruines & Sculptures

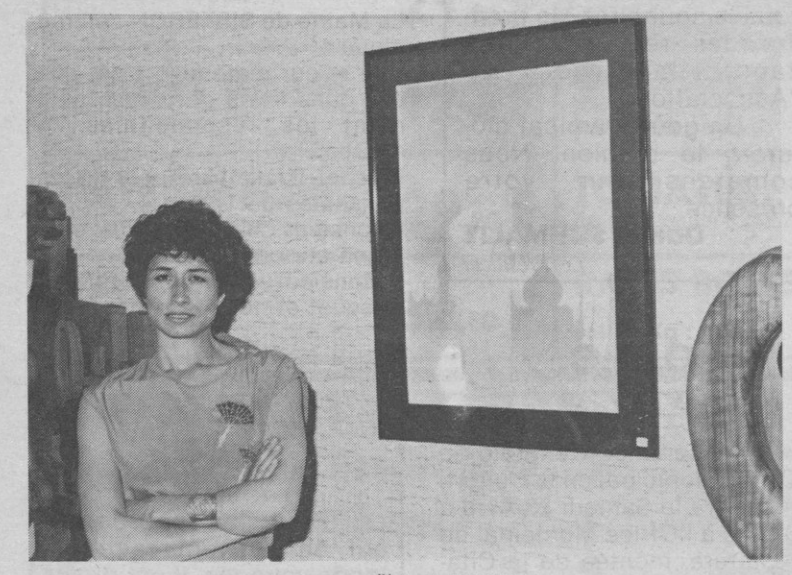

Photo J. HUGUET

Le vendredi 8 avril à 18 h 30 avait lieu dans la salle d'exposition de la Bibliothèque Municipale à Sisteron, le vernissage d'une exposition de sculpture et de peinture, à laquelle MM. SPAGNOU Daniel, Maire de la Commune et M. BREMOND Adjoint faisaient honneur par leur présence. Les exposants sont deux artistes locaux des environs de Sisteron.

• *Marie-Joëlle DIMECH, peintre, expose des bruines (peinture projetée qui utilise de nombreux cashes).*

• *Jean-Luc OUDRY, sculpteur sur bois et pierre, pièces uniques ou compositions complexes, œuvres importantes pour décoration murale dont l'une a été achetée par la Mairie et se trouve dans le hall d'entrée de la Bibliothèque, dans l'actuel syndicat d'Initiative.*

Cette exposition est l'une de celle que la Municipalité souhaite voir durant toute l'année à Sisteron dans cette salle d'exposition située au rez-de-chaussée de la Bibliothèque pour aider les artistes surtout les locaux à se faire connaître.

Une exposition fort intéressante, qui mérite le détour jusqu'au 24 avril.

Photo J. HUGUET

LOGINTER

S.A. AGENCE IMMOBILIERE
« VIEILLES PIERRES EN HAUTE-PROVENCE »

Sisteron centre, maison habitable immédiatement, 7 pièces sur 3 niveaux, 2 bains, 2 WC, 320 000 Frs.

12 km sud Sisteron grande ferme pierre 7 pièces abitable immédiatement + nombreuses dépendances, eau de ville + source, terrain 4,6 Ha, vue imprenable. 840.000 Frs.

Les Bons Enfants, terrain constructible 818 m² : 88.000 Frs. H.T.

7 km Sisteron maison de village style rustique, 4 chambres, salle à manger, cheminée, poutres apparentes, bain, W.C., cour intérieure, remise 300.000 F.

Volonne maison de village habitable immédiatement grand séjour 2 chambres, bain, WC, grenier aménageable, toiture et façade neuves. 200.000 Frs.

Salignac pavillon T3 séjour, coin cuisine, 2 chambres, salle d'eau, garage 1200 m² terrain arboré, chauffage central. 230.000 Frs.

Peipin maison sur 2 niveaux possibilité 2 appartements, 2 cuisines, 4 chambres, 2 salles d'eau, W.C. Dépendance et grenier aménageables, terrasse, jardinet : 267.000 Frs.

Vallée du Jabron à 2 pas Sisteron dans imm. six copropriétaires cœur parc splendide, appart 3 pièces salle d'eau cheminée bon état. 160.000 Frs.

Chteauneuf Val St Donat ; maison ancienne entièrement restaurée, séjour avec cheminée, 2 chambres, bain, garage. 230.000 Frs.

ENTREPIERRES, à 8 km de Sisteron, terrain constructible 2300 m² exp. au sud, jolie vue : 100.000 Frs.

Saint-Etienne-les-Orgues, villa T3, 50 m², plain-pied, jardin 230 m², 250.000 F.

Proximité SISTERON, centre village typique, bord placette, maison gros œuvre restaurée, intérieur à aménager, 5 pièces, poutres, cheminée, cave, grenier, poss. Terrasse, vue. 130.000 Frs

Vallée du Jabron, dans petit hameau maison pierre à restaurer sur 2 niveaux surface au sol 100 m², caves voûtées, grenier aménageable 160.000 Frs.

Château-Arnoux villa jumelée T4 sur 1 seul niveau, grand séjour, cuisine, 3 grandes chambres, bain, W.C., garage, 475 m², terrain clos. 425.000 Frs.

Sisteron la Baume T3/4 100 m² C.C. garage, grenier aménageable vue 230.000 Frs.

Thèze, centre village dans immeuble bon état, appart. deux pièces, salle d'eau, propreté à faire, vue 90.000 Frs.

Choix important maisons campagnes - départements 04, 05, 26
tél. (92) 61.14.18
26, rue de la Pousterle - 04200 SISTERON

Photo J. HUGUET

ALCAZAR
SISTERON
SOUPER DANSANT DU RUGBY
ANIMÉ PAR
ROGER BLANCHARD
SAMEDI 23 AVRIL
Réservation :
Tél. 61.00.42 ou 61.29.63

Les collections de l'été
RODIER &
Alain MANOUKIAN
sont en vente chez
« Madame 2 »
45, Bd Gassendi à DIGNE ★ Tél. 31.13.72

JEAN-CLAUDE DEMOYA
« CARRELEUR »
FAÏENCES ★ DALLAGES
★ MAÇONNERIE ★
Téléphone : (92) 65.18.43
route des aires ★ 05300 RIBIERS

© VILLE DE SISTERON

A L'ESCALE ...
RÉSIDENCE
«LE PAVILLON»
14 appartements de 29 à 96 m² + 6 commerces
Prêts conventionnés possibles
Agence BASSANELLI
Place Dr Robert 04200 SISTERON
Tél. (92) 61.04.17 - (92) 87.64.09

mutuelle familiale de sisteron
COMPLEMENTAIRE
MALADIE
HOSPITALISATION
• remboursements à 100%
• tiers-payant
• pas de supplément de cotisation pour les enfants
Place de la République, BP 2, 04200 SISTERON
TEL. 61.14.94

Vous aimez la photo ?
Portraits
Studio & extérieur
Sisteron
Reportages
Mariage - Sport
Photos à domicile
HUGUET J.
53, rue Saunerie 04200 ★ SISTERON Tél. 61.09.98

GARAGE DU JABRON
Les Bons Enfants ★ tél. (92) 64.14.29
AGENT CITROEN
Exclusif pour la région
Dépannage, carrosserie, peinture
Toutes Marques

ETS LATIL s.a.r.l.
RADIO - MENAGER
ELECTRICITE
247, avenue Paul-Arène
Tél. (92) 61.13.36
— Téléviseurs : RADIOLA
— Machines à laver et réfrigérateurs : VEDETTE
— Appareils ménager et chauffage : THERMOR - CALOR

climax CHAUFFAGE
L'échelon national est maintenant représenté dans votre département par la Société :
ALPES CHAUFFAGE
Les Omergues - 04200 SISTERON
• Une équipe à votre service pour tous vos problèmes de chauffage et d'économie d'énergie.
• Possibilités de la visite d'un technicien conseil sans engagement de votre part sur **simple appel :** 61.23.33 ou 68.43.12.
• **Un financement à votre convenance pourra vous être proposé pouvant aller jusqu'à 100 %.**

CHRISTIAN GERVAIS
PLOMBERIE - SANITAIRE - ZINGUERIE
CHAUFFAGE CENTRAL
Vilhosc 04200 SISTERON ☎ (92) 61.26.04

SISTERON

BLOC-NOTES

Dimanche 17 avril et Lundi 18 avril 1983

Médecin de garde :
Docteur CASTEL
Rue des Combes. Tél. 61.02.18
04200 SISTERON

Pharmacie de garde :
Monsieur GASTINEL
Place de l'Horloge. Tél. 61.03.77
04200 SISTERON

Infirmier de garde :
M. KREITZ
119, rue de Provence. Tél. 61.14.74 Ou 61.14.42
04200 SISTERON

Pompiers :
Tél. 18 ou 61.00.33 ou 61.09.19

Gendarmerie :
Tél. 61.00.33

Mairie :
Tél. 61.00.37

Police-Secours :
Tél. 17

Ambulances VOLPE
Place du Dr Robert.
Tél. 61.09.49

Centre Hospitalier :
SISTERON Tél. 61.00.52
Toutes urgences : médicales, chirurgicales, obstétricales.

Boulangeries :
ouvertes le lundi
ANTELME les Plantiers
GRIOSEL rue Saunerie
MARTINI rue Provence

Boucheries :
ouvertes le lundi
AUDIBERT Briançon gérant
46, rue droite Tél. 61.00.44
RICHARD-RULLAN, rue Saunerie

ETAT CIVIL

Naissances :
• Florian Sylvain Yvan, fils de Patrick André Simon BEGNIS et de Corinne Marcelle ROGGERO, domiciliés à VALBELLE (A.H.P.)
• Aurore Amélie Mélissa, fille de Michel Yves Albert JEAN et de Martine Murielle Marguerite BOURBOUSSE, domiciliés à ASPRES-SUR-BUECH (Hautes-Alpes)
• Guillaume, Edmond, Gabriel, fils de Claude, Maurice, Jean GARCIN et de Françoise, Monique, Alberte, Marcelle JOURDAN, domiciliés à SISTERON (A.H.P.)
• Audrey, Laetitia, fille de Alain, Patrick ARNAUD et de Marie-Christine, Josette RIVESLANGE, domiciliés à SISTERON (A.H.P.)

Décès :
• Jeanne Marie GASPARIAN, 49 ans, domiciliée à SISTERON (A.H.P.)
• Louis Lucien Gabriel ROLLAND, 80 ans, domicilié à SISTERON (A.H.P.)
• Marie Lucienne Simone DAUMAS, 61 ans, domiciliée à THEZE (A.H.P.)
• Louis Emile TARDIF, 70 ans, domicilié à SISTERON (A.H.P.)
• Berthe, léa SARLIN, 83 ans, domiciliée à SISTERON (A.H.P.)
• Gustave RIERA, 80 ans, domicilié à SISTERON (A.H.P.)

Dons :
• Mariage ESPIEU/NIQUET : 150 F : Sapeurs-Pompiers.
• Mariage LATIL/MARTINI : 100 F aux Sapeurs-Pompiers, 100 F au Foyer 3e Age, 100 F à l'Hospice.
• Mariage GINOUX/MEVOLHON : 100 F au Foyer 3e Age, 100 F aux Sapeurs-Pompiers et 300 F à l'Hospice.

A.M.F.

Association d'Aide aux Mères de Famille

Vous avez participé à la vie de notre association ou bénéficié au cours de l'année de l'intervention de ses travailleuses familiales. Nous serions heureux que vous puissiez participer à l'Assemblée Générale Annuelle, le samedi 23 avril à 17 h, salle de réunion de la mairie de Sisteron. Nous ferons le point des activités menées, des résultats enregistrés, de la situation financière, et de toutes les autres questions relatives à la vie des familles que vous voudrez bien aborder. Il vous sera possible, si vous le souhaitez, de prendre des responsabilités dans la vie de l'Association.

Un goûter amical clôturera la réunion. Nous comptons sur votre présence.

Daniel SCHMALTZ
Le Président

O.M.C.

★ ★ ★

L'Assemblée Générale de l'Office Municipal de la Culture se tiendra le Samedi 23 Avril à 20 H 30 à l'Office Municipal de la Culture, montée de la Citadelle 04200 SISTERON.

L'ordre du jour sera le suivant :
1) Bilan moral de l'année 82 présenté par Monsieur MICHEL, Président.
2) Bilan financier présenté par Monsieur LAURENT.
3) Perspectives et projets présentés par Monsieur le Maire.

Seules les cartes d'adhérents (familiales ou individuelles) donnent droit à un suffrage.

Le Comité de Jumelage Communique

Dans le cadre de l'aide aux échanges linguistiques, nous cherchons 2 familles pouvant accueillir 2 Jeunes filles allemandes de 14 ans faisant partie d'un groupe scolaire qui séjournera à SISTERON entre les 4 et 18 mai 1983. Téléphoner au 61.30.24 à partir de lundi, heure des repas.

A.S.A. du Canal de Sisteron-Ribiers

Il est rappelé aux arrosants (propriétaires ou locataires) que le curage des canaux secondaires et béals leur incombe ; quand ils sont mitoyens ils doivent être nettoyés par moitié par les deux riverains. Les curages qui ne seraient pas effectués au 20 avril seront exécutés par les soins de l'association, mais aux frais des propriétaires. Le relevé, fait par le garde-canal assermenté, sera remis à M. le Percepteur, receveur de l'association syndicale, qui sera chargé du recouvrement au même titre que les taxes.

Comme chaque année la révision du rôle d'arrosage est en cours ; tout changement de propriété (vente, achat ou mutation) doit être signalé au plus tôt au directeur de l'A.S.A., M. JOURDAN, ou au secrétaire M. REVEST (avenue des Plantiers).

Assemblée Générale de l'Office de Tourisme

Il est rappelé que les membres de l'Office, sympathisants et personnes intéressées sont invités à assister à l'assemblée générale annuelle ordinaire du SIOT qui se tiendra à la mairie de Sisteron, le vendredi 22 avril prochain à 20 h 30, sous la présidence du Maire. Conformément à l'article 14 titre IV des statuts du syndicat, le présent **AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION.**

AVIS DE PRESSE

La Mairie de SISTERON communique :
Une erreur matérielle s'est glissée dans l'avis de presse nommant les responsables de quartier.
En effet, il fallait lire (pour les responsables du Thor) :
- Monsieur TARDIEU, 29 rue de la Vigne et non Madame
- Monsieur JOURDAN, Rue du Bosquet et non Madame.

FOYER-CLUB 3e AGE

★ ★ ★

Pour les personnes qui ne peuvent faire de longs voyages, il est prévu un repas à l'Hôtel du Cours, le mercredi 4 mai prochain à 12 heures. Participation : 20 Frs.

S'inscrire au Bureau du Foyer des Capucins, le lundi ou le jeudi.

Syndicat d'Initiative Sorties en Autocar

★ ★ ★

Il est rappelé par le Syndicat d'Initiative, Office de Tourisme de Sisteron que les inscriptions sont toujours prises au bureau de l'Office. Avenue Paul Arène. Tél. 61.12.03 pour la sortie :
Dimanche 8 mai - Avignon - Opérette «Valses de Vienne».
Ainsi que pour le **voyage en Pays Basque et Pyrénées du 11 juillet au 17 juillet 1983.**

Ces sorties sont assurées en collaboration avec les cars PAYAN. Elles sont ouvertes à tous.

Renseignements et inscriptions à l'Office de Tourisme tous les jours sauf dimanche et lundi.

AVIS de PRESSE

Monsieur le Maire a l'honneur d'informer la population qu'il ne tiendra pas de permanence les :
SAMEDI 16 AVRIL 1983
& LUNDI 18 AVRIL 1983
enraison d'un déplacement à PARIS, pour affaires communales.

ANACR

La réunion de la section de Sisteron prévue le dimanche 17 avril à 9 h 45 à la Mairie se tiendra à la même heure salle du rugby, montée du cimetière.

© VILLE DE SISTERON

MONTLAUR TROUVEZ MOINS CHER!

DU 18 AU 23 AVRIL

BOUCHERIE CHARCUTERIE

ENTRECÔTE *Le Kg*	**37,80 F**
QUENELLES *Lot de 2 sachets de 6 240 gr* **Soit le Kilo : 14,47 F**	**6,95 F**
SAUTÉ de VEAU Sans os *Le Kg*	**34,80 F**
MERGUEZ *Le kg*	**21,90 F**
POULET ISLAM Effilé classe A *le Kg*	**12,90 F**
PATÉ DE FOIE Volailles et champignons *Le kg*	**29,80 F**
PAUPIETTES de VEAU *Le kg*	**32,80 F**

POISSONNERIE

CONGRES *Le Kg*	**22,10 F**
SARDINES *Le Kg*	**10,50 F**
ENCORNET *Le Kg*	**15,50 F**
MOULES D'ESPAGNE *Le Kg*	**9,80 F**

FRUITS ET LEGUMES

ORANGES Maroc *le filet 2 Kg* **Soit le KG : 6,95 F**	**13,90 F**
TOMATES de pays calibre 47/57 *le kg*	**15,90 F**
RADIS BOTTE *la botte* **soit le Kg : 8,50 F**	**2,90 F**

CRÈMERIE

KREMLY Chambourcy X 12 125 gr **soit le Kg : 7,66 F**	**11,50 F**
CREME U.H.T. Bridel litre *Le litre*	**16,30 F**
LUNCH Chambourcy 40 % 1 kg *Le kg*	**10,00 F**
EMMENTAL 400/600 gr *le kg*	**27,50 F**

SURGELÉS

Blanc ENCORNET *Le kg*	**26,50 F**
FRITURE *Le Kilo*	**11,40 F**
Bâtonnets Glacés 55 ml *X 20* **Soit le litre : 14,00 F**	**15,40 F**
CABILLAUD Filet *Le kilo*	**26,00 F**

ÉPICERIE

BARIL OMO *5 kg* **soit le Kg : 7,96 F**	**39,80 F**
SAVONS BAIN 150 gr *lot de 4* **soit le kg : 16,50 F**	**9,90 F**
Loyal BOULETTES *Lot de 2 boites 3 1/2* **soit le kilo : 4,91 F**	**11,80 F**
PAYS de l'AUDE 75 cl*lot de 3 blles* **Soit le litre : 9,78 F**	**13,20 F**
OASIS ORANGE *La Blle de 2 Litres*	**6,95 F**

BAZAR

BARBECUE Valmon	**110,00**
HUILE AUTO ESSO UNIFLO *15 W 40, Le bidon 2 l* **Soit le litre : 15,00 F**	**30,00 F**
VÉLO PLIANT 3 vitesse, roue de 600, pneus Ballon 24 X 175	**599,00**

PRIX CARBURANT

Essence 4,22 F
Super 4,49 F
Gas-oil 3,49 F

P GRATUIT — ESSENCE

MONTLAUR Maxi Super

Assemblée Générale de la Caisse d'Epargne de Sisteron

Le Conseil d'Administration de la Caisse d'Epargne de Sisteron s'est réuni en Assemblée Générale pour la présentation du bilan 1982 de la Caisse. En effet toute la grande famille de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Sisteron, c'est-à-dire la caisse centrale, les succursales de Laragne, Castellane, Saint-Auban, Château-Arnoux, Volonne, L'Escale, Saint-Vincent sur Jabron, Turriers, La Motte du Caire, Administrateurs et personnel réunis avaient répondu à l'invitation du Président Monsieur Lagarde pour la traditionnelle présentation du bilan de l'année écoulée.

Cette présentation avait lieu en présence de Monsieur ROSSI, Inspecteur Principal du Trésor.

Dès l'ouverture de cette Assemblée Générale, Monsieur LAGARDE Albert, au nom du Conseil d'Administration remerciait Monsieur l'Inspecteur Principal du Trésor pour sa présence et félicitait Monsieur ANDRIEU et Monsieur ROSTAIN pour leur réélection comme Maire de Mison et Laragne. Il adressait aussi ses chaleureuses félicitations à Monsieur Daniel SPAGNOU, Directeur, nouveau Maire de Sisteron et déclarait notamment : «c'est la première fois depuis 150 ans que le Directeur de la Caisse d'Epargne de Sisteron devient Maire, c'est donc un présage et le gage d'une réussite. Il ajoutait vous réussirez j'en suis sûr aussi bien à la Mairie de Sisteron que ce que vous avez fait à la Direction de la Caisse d'Epargne».

Il passait ensuite la parole à Monsieur Daniel SPAGNOU, Directeur pour la présentation du bilan.

Monsieur SPAGNOU, devait présenter un rapport d'activité de plusieurs pages. Rapport détaillé, comparatif avec les années précédentes, clair et précis. Notons que le bilan est très positif et que l'année 1982 a encore été une bonne année au point de vue résultat. En effet l'excédent des dépôts sur les retraits a été de 3 Milliards 400 millions anciens et que le solde total, toutes épargnes confondues est maintenant de 24 milliards d'anciens francs (il était de 8 milliards en 1978 quand Monsieur SPAGNOU a pris la direction de la Caisse).

Le montant des prêts aux particuliers s'est montée à 1 milliard 300 millions d'A.F.

Le montant des prêts aux collectivités locales s'est monté à 1 Milliard 400 millions d'A.F.

C'est donc 2 Milliards 700 millions d'anciens francs que la Caisse d'Epargne de Sisteron a injecté dans l'économie de son secteur. Le montant des souscriptions s'est monté à plus d'un milliard d'anciens francs.

1710 Livrets nouveaux s'ajoutent au 17155 Livrets existant soit une progression de 10 %. Le nombre d'opérations a doublé passant de 85 000 à 167 000.

Après avoir donné le détail des excédents par succursale et indiqué que le bénéfice d'exploitation permettra de continuer l'application du plan commercial concerté sur 5 ans qui expirera en 1984 et de continuer la politique d'investissement (achat d'un nouveau terminal et d'un local à Laragne, ouverture d'une succursale à Peipin et aménagement de nouveaux bureaux à LA MOTTE).

Monsieur le Directeur terminait son exposé par ces mots :

«Voilà, Monsieur l'Inspecteur Principal du Trésor, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Administrateurs, une nouvelle fois retracé à votre intention un résumé de ce qui a été l'année écoulée. Je pense que nous pouvons en être fiers car elle est positive dans la mesure où notre activité ne s'est pas ralentie, où les résultats de notre gestion sont incontestablement bons et où enfin notre image de marque n'a cessé de s'améliorer.

Nous avons terminé l'année écoulée premier sur le plan régional au point de vue résultats et nous commençons l'année 1983 dans les mêmes conditions. En ce qui me concerne, mes nouvelles fonctions électives ne m'empêcheront pas de continuer mon travail toujours avec autant de dynamisme et de dévouement et de servir les déposants et les Administrateurs».

Puis s'adressant au Administrateurs et au personnel, Monsieur SPAGNOU devait conclure en disant : «Tous ces résultats nous les devons au dévouement, à la compréhension et au travail en commun de tous les Administrateurs bénévoles qui gèrent la Caisse d'Epargne, à la compétence, à l'esprit de collaboration et au dévouement du personnel.»

La séance devait s'achever par un vin d'honneur.

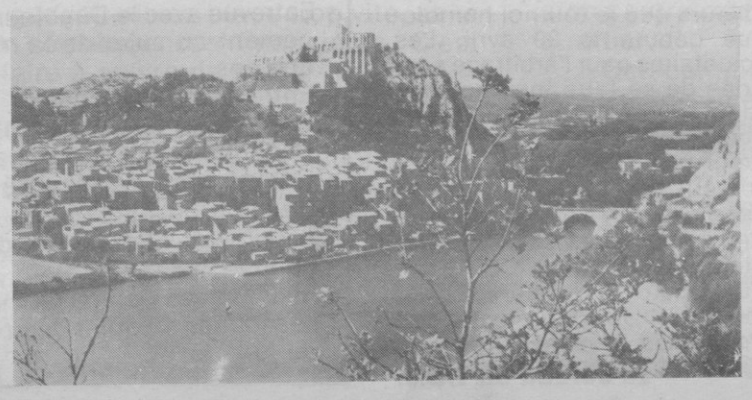

CABINET FABRY

1, rue de l'Eglise
04190 LES MÉES
Tél. (92) 34.08.79

••••

Villeneuve maison de village, deux niveaux habitables, caves, terrasse, combles aménageables, deux sorties indépendantes. 320.000 Frs

LES MÉES granges transformables en maison d'habitation à partir de 50.000 Frs

CHATEAU-ARNOUX, villa T4 + terrasse + garage sur 475 m² de jardin clôturé 400 000 F

15 km de DIGNE, villa T3 tout confort, + véranda + garage + jardinet. 370 000 Frs

Appartement T2 tout confort sur LES MÉES. 180 000 Frs.

BARRAS sur 2300 m² de terrain, villa T3 tout confort + garage + possibilité d'aménager un studio. 360 000 Frs.

PEYRUIS maison de 2 appartements + deux locaux commerciaux. 300 000 Francs.

Dans village 04, fonds de commerce épicerie-boucherie. 130.000 Frs.

LES MÉES, remises + garages sur environ 600 m² de terrain. 180 000 Frs

LES MÉES, terrains constructibles 75 Francs le m².

Cinéma «Le Rex»

★ ★ ★

Les 16 & 17 avril
«UN CHIEN DANS UN JEU DE QUILLES»
Avec Pierre RICHARD, Jean CARMET, Béatrice CAMURAT et Julien GUIOMAR.

Du 18 au 20 avril
«LES 12 SALOPARDS»

Du 21 au 24 avril
«J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE»
Avec Nathalie BAYE. Inspiré par un roman de William Irish. Le film mêle le suspense policier au mélodrame.

© VILLE DE SISTERON

MAIRIE DE SISTERON - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

SISTERON SPORTS

CYCLO-CLUB SISTERONNAIS

°oo°oo°oo°oo°oo°oo°

DIMANCHE 17 AVRIL
DÉPART 7 H 30
BREVET DES 100 KMS

=-=-=-=-=

Afin de satisfaire les uns et motiver les autres nous organisons notre brevet des 100 kms sur un parcours facile et où nous pouvons être rentré pour le repas de midi. En outre il est prévu celui des 150, 200 et peut-être celui des 300 kms durant l'été si les cyclotouristes le désirent. Les brevets ne sont pas des courses, tous peuvent y prendre part, si bien entendu ils ont l'entraînement voulu sur la distance proposée. Ceux qui auraient quelques appréhensions, rien ne les empêche d'essayer la distance et si celle-ci au fil des kilomètres leur parait trop importante nous leur indiquerons le raccourci, sans amende il va de soi, mais pourront tout de même juger de leur forme en rencontrant auprès des plus aguerris leur compréhension. Cette randonnée nous conduira vers le sud afin de mettre toutes les chances de notre côté, car avec le départ à 7 H 30 nous pensons qu'il est encore tôt dans la saison pour courir le risque des gelées tardives d'avril vers des circuits peut-être plus attrayant parfois, plus alpestres aussi, mais moins à la portée de tous. Le nombre des licenciés a doublé et ceci est de bon augure pour les années à venir, ce qui n'empêche pas les retardataires de se joindre à nous dans les sorties et fêtes du club.

DImanche nous irons dans les bosses de Forcalquier avant de rentrer par la vallée de la durance, tous ensemble sans être face au vent comme à l'accoutumée.

7 H 30 : SISTERON - PEIPIN - CRUIS - ST ETIENNE LES ORGUES - LA LAYE - FORCALQUIER - LA BRILLANNE - ORAISON - DABISSE - LES MÉES - MALIJAI - CHATEAU-ARNOUX - SISTERON - Arrivée 12 h 15.

Le 24 avril sortie, de 121 km et 85 km le matin sur un circuit presque traditionnel et une surprise tout de même.

Avec nos sapeurs-pompiers

Avec la nouvelle année qui est déjà pas mal entamée, nous pensons qu'il est grand temps de faire le bilan de l'année écoulée.

Celui-ci qui est est malheureusement toujours en augmentation par rapport à l'année précédente se solde par 213 interventions qui se décomposent comme suit, 121 Interventions pour le V.S.A.B, 18 pour les feux de broussailles, 11 pour les feux de cheminées, 5 feux d'appartement, 9 renforts à l'extérieur, 4 feux de voiture, 23 destructions de guêpiers, 6 inondations, 6 appels sans intervention et 9 appels divers (feu électrique, poubelles-pompagnes, permanence, etc...)

Nous pouvons ici tirer un coup de chapeau à l'ancien chef de corps, le Capitaine FABIANI et le nouveau sous-lieutenant VOLPE ainsi qu'à tous les gradés et les sapeurs qui ont été sur la brêche tout au long de l'année.

Nous voudrions aussi profiter de ces quelques lignes pour remercier tous les habitants de Sisteron et de sa région pour le bon accueil qu'ils nous ont réservé lors de notre passage pour la présentation du calendrier 1983. A tous, encore merci.

SISTERON-VÉLO

°°°°°°°

Programme des 16 & 17

SAMEDI 16 AVRIL
MINIMES à 7 : *Plateau à VOLONNE (début 14 h)*
PUPILLES à 7 : *Plateau à L'ESCALE (début 14 h)*
POUSSINS à 7 : *Plateau à VOLONNE (début 14 h)*
DIMANCHE 17 AVRIL
1e DIVISION (16e journée, match remis du 27/2/83) : *VEYNES — S.V. à 15 h à VEYNES.*

RÉSULTATS DU 10 AVRIL 83

1e Division (20e journée)
S.V. 2 - LARAGNE 2

L'équipe I a partagé les points avec sa voisine laragnaise, confirmant son renouveau amorcé depuis les matches retour. A 3 matches de la fin, malgré les résultats positifs enregistrés dernièrement, les sisteronnais sont toujours classés dans le bas du tableau, position qu'ils peuvent améliorer à la faveur d'une fin de championnat positive.

Les 2 buts des locaux ont été marqués par J. PELLIER et RICHAUD au cours de la Ie mi-temmps où ils ont réalisé une brillante prestation concluée par une avance de 2 à 0 au repos.

Malheureusement la 2e période sera moins bénéfique pour les sisteronnais qui concèderont 2 buts pour finalement terminer la rencontre dos à dos avec leurs adversaires. A signaler la blessure malencontreuse survenue sur un contre au capitaine local HAMMAN (out jusqu'à la fin de la saison).

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

2e DIVISION (20e journée)
S.V. 0 - VOLONNE I

L'équipe II qui recevait le leader VOLONNE, a bien résisté en s'inclinant par le minimum. Le problème de cette formation étant toujours le manque d'efficacité.

Tennis-Club Sisteronnais

Tournoi interne des 23 & 24 avril

Le T.C.S. organise à l'intention de tous ses joueurs, débutants et confirmés, dames, messieurs et jeunes, un tournoi interne de simples, les samedi 23 et dimanche 24 avril 1983.

ENGAGEMENTS GRATUITS chez Alain ROMAN, Place de la Répubique (Tél. 61.00.58) jusqu'au MERCREDI 20 AVRIL à 18 h 30. N'oubliez pas de préciser l'heure à partir de laquelle vous pouvez jouer.

BALLES FOURNIES - Boissons non fournies.

Nous vous rappelons par ailleurs que le tournoi homologué débute le 30 avril. Les volontaires pour l'arbitrage sont priés de se faire inscrire chez Alain ROMAN. Une réunion de coordination aura lieu le mercredi 27 avril.

Enfin, si vous voulez découvrir les jeunes espoirs de Provence, venez samedi 16 et dimanche 17 à CHANTEREINE où se déroule le Championnat individuel de Ligue, catégorie Poussines 2e année (nées en 1973).

Le Bureau du T.C.S.

Football Corporatif

°•°•°•°•°

MONTLAUR et L'AIGLON maîtrisent les deux premiers

Les MUNICIPAUX et les ARTISANS, les deux premiers du classement, ont connu tous les deux les mêmes peines au cours des deux dernières journées. Pendant que l'AIGLON disposait des MUNICIPAUX, MONTLAUR battait les ARTISANS, et ironie du sort la journée suivante MONTLAUR faisait match nul avec les MUNICIPAUX et pour ne pas être en reste, l'AIGLON en faisait autant avec les ARTISANS. De ce fait les positions qui étaient déjà serrées avant ces matches le sont encore plus après et la fin du championnat promet d'être chaude. A suivre lors de la prochaine journée un certain MONTLAUR/COMMERÇANTS et une place de dauphin en jeu.

RÉSULTATS :

YALPA / MONTLAUR : 2 - 1
HOPITAL / MUNICIPAUX : 2 - 6
SAPCHIM 2 / SAPCHIM 1 : 0 - 2
AIGLON / MUNICIPAUX : 4 - 3
ARTISANS / MONTLAUR : 2 - 5
04 EXPRESS / YALPA : 2 - 8
MONTLAUR / MUNICIPAUX : 2 - 2
AIGLON / ARTISANS : 2 - 2
MOULLET / EQUIPEMENT : 1 - 4

10e journée retour le 18 avril
18 h : YALPA / MUNICIPAUX
PTT / SAPCHIM 1
19 h : ARTISANS / HOPITAL
SAPCHIM 2 / MOULLET
20 h : AIGLON / 04 EXPRESS
MONTLAUR/COMMERÇANTS

Mercredi 20 avril 1983 :
18 h : SAPCHIM 2 / EQUIPEMENT

Vendredi 22 avril 1983 :
19 h : YALPA / MOULLET
20 h : COMMERÇANTS/EQUIPEMENT
Arbitrage : MUNICIPAUX

LA SEMAINE DU MAIRE des Adjoints et des Conseillers

=-=-=-=-=-=-=

MARDI 5 AVRIL :
- Appel d'offres Abattoir
- Appel d'offres Station Epuration
- Visite de Monsieur VEYNES du Canal de Provence au sujet du projet d'irrigation du Thor.
- Commission Extra-Municipale et Municipale de la Culture sur le devenir du centre culturel.

MERCREDI 6 AVRIL :
- Séance de travail avec Monsieur THOUVENIN du Conseil Régional sur les dossiers en cours à la région.
- Réunion avec les acquéreurs de la Zone Artisanale.

JEUDI 7 AVRIL :
- Entretien avec Monsieur PELLEGRIN, Directeur de la SCAL au sujet de l'arrêt des cars à Sisteron et le projet de gare routière.

VENDREDI 8 AVRIL :
- Réunion de travail avec Monsieur SAVY, Directeur Départemental des H.L.M. au sujet du quartier de Beaulieu et de la réhabilitation de l'immeuble du Jalet.
- Entrevue avec Monsieur BERNARD-RAYMOND, Ancien Ministre.
- Entrevue avec Monsieur BOISSON, Ingénieur de l'O.N.F. au sujet du reboisement des forêts communales, de l'entretien du Molard et des relations entre la Commune et l'O.N.F.

DIMANCHE 10 AVRIL :
- Assemblée Générale des Médaillés Militaires.

LUNDI 11 AVRIL :
- Entrevue avec le Directeur de la Société Provençale d'Equipement au sujet de la réhabilitation des immeubles anciens.
- Entrevue avec Monsieur BAUDOIN, Directeur du Cinéma Rex.
- Réception du retable restauré à la Cathédrale.
- Commission de sécurité.
- Réunion du Bureau des Adjoints
- Réunion des Présidents des Associations Patriotiques de l'année 1983.
- Réunion des Commissions extra-municipale et municipale des jeunes au sujet du projet de réorganisation du centre de Loisirs.

Randonnée!..
les magasins SPORT 2000! sont vraiment Champions!

500 magasins champions

SOUS CETTE ENSEIGNE UN SPECIALISTE
SISTERON SPORTS
137, Avenue Paul Arène - 04200 SISTERON
SPORT 2000

GARAGE J.-P. NOBLE
Ford
AGENCE FORD EXCLUSIF
Tél. 64.02.62
04160 CHATEAU-ARNOUX
DU 3 JANVIER AU 31 MARS
Venez ESSAYER et GAGNER
une FORD SIERRA
L'INCOMPARABLE 7/9 CV

GRAS Alain
• PLOMBERIE •
• ZINGUERIE •
Chauffage Central
Les Plantiers - Sisteron
Tél. 61.14.41

Part. VENDS Local Commercial 62 m², bail tous commerce, dans Centre Commercial 18 magasins CHATEAU-ARNOUX. Prix. 120.000 Frs. Tél. 64.34.96 H.B.

Part. CHERCHE maison à rénover avec terrain si possible rayon 20 km Château-Arnoux. S'adresser au journal qui transmettra.

S.C.I. Résidence du Parc II. reste à vendre 1 T3 et deux locaux commerciaux. S'adresser au gérant M. DUPÉRY Résidence du parc, 04200 Sisteron.

Cabinet de Géomètre RECHERCHE pour un de ses employés une logement T4 Sisteron. Tél. 61.24.66.

VENDS cuve à mazout de 1050 Litres, (400 F) A débattre. Tél. 64.15.12 H.R. ou 64.34.96 H.B.

A VENDRE fumier de mouton 150 m³ livré à Sisteron. Georges JULIEN Tél. 61.06.84.

PORTAL BAPTISTE VENDS bois chauffage tél. 64.14.55

Part. VENDS portes anciennes noyer intérieurs et extérieurs + portes placards. Tél. 61.14.18 H.B.

VENDS cause départ : salle à manger chêne massif comprenant : un buffet deux corps, une table rectangulaire et six chaises état neuf. Prix intéressant. Tél. 61.00.84 le matin avant 9 h, de 12 h à 14 H et le soir.

A VENDRE R 14 TL an 80. Très bon état. 40.000 kms. Tél. 61.18.13 H.R.

Part. VEND PEUGEOT 305 GRD An 80, Bon état, Prix ARGUS. Tél. (92) 34.05.96.

VENDS bateau TABUR 3 bon état équipement voile complet 3000 F à débattre. Tél. (92) 61.01.77 Heure repas.

VENDS GSA X 3, 7 Ch. Boite 5 Vit. An 80, 50 000 Kms 1e main, état parfait. Tél. 61.08.68.

A VENDRE 304 1972, 55000 kms, 1e main, excellent état 5800 F. Tél. 61.26.42.

VENDS cause prof. R 18 GTS Breack 83, 18000 kms. Options. Tél. (92) 61.03.73.

Cause enfant, Part. VENDS MOTO SUZUKI 750 GSE, Année 1979 Très bon état mécanique et carrosserie. Prix Argus. Tél. 64.34.96 H.B.

© VILLE DE SISTERON

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8/04/83

Etaient Présents :
- Monsieur SPAGNOU, Maire
- Messieurs BREMOND, MALGAT, CHASTEL, Mesdames JULIEN, ROBERT, Monsieur QUEYREL, Madame REYNAUD P., Monsieur ROMAN Alain, Adjoints.
- Messieurs LEMOINE, LAGARDE, CAPEAU, Madame SCHWARZ, Messieurs TRABUC, DUMAS, BOURLIER, MOUCHEZ, GIRAUD, TEMPLIER, REYNAUD C, LARGILLIER, Mlle DURAND, Messieurs ROLLAND Yves, ROLLAND M., CHEILAN.

Absents excusés :
- Messieurs PAU, RIBES.

Absents :
- Messieurs BRUNET, CASTEL.

Etaient également présents :
- Monsieur CLAVELIN, Directeur des Services Techniques et Madame CLAVELIN, Rédacteur.

Nommé secrétaire de séance : Mlle DURAND Maryline.

Monsieur le Maire fait savoir que 2 procurations ont été données :
- Monsieur PAU à Monsieur ROLLAND Maurice
- Monsieur RIBES à Monsieur ROLLAND Yves

et donne ensuite lecture du dernier procès-verbal de séance qui a été approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire ouvre la séance :

«Voici un mois, les Sisteronaises et les Sisteronais nous témoignaient leur confiance et nous élisaient à la tête de la Commune de Sisteron. Ce mois a été celui de la prise de contact, de la réorganisation des services municipaux et de l'étude des divers dossiers et tout cela a été effectué sans qu'il y ait eu passation de pouvoirs entre les anciens élus et les nouveaux élus, ce qui est regrettable. Mais je voudrais remercier Monsieur le Secrétaire Général, Monsieur le Directeur des Services Techniques et le personnel qui nous a aidé, durant cette période particulièrement difficile ainsi que les Adjoints et les Conseillers Municipaux qui ont beaucoup travaillé au sein des Commissions. Vous pouvez le constater grâce aux compte-rendus que chaque conseiller trouve dans son casier.

Je vais examiner avec vous les divers dossiers qui nécessitent une mise au point.

Le **budget communal** a été voté par l'ancien Conseil Municipal. Je l'ai déjà dit, Sisteron est une des seules villes de ce département à avoir voté son budget primitif avant les élections. Aussi, nous sommes obligés d'appliquer ce budget, que nous n'avons pas établi, et qui est l'émanation de l'ancien Conseil Municipal. Je déplore cet état de fait car nous nous trouvons maintenant devant certaines contraintes financières et les choix ne sont pas les nôtres.

Aussi je tenais à vous dire et à dire aux Sisteronais qu'ils ne s'étonnent pas si nous ne pouvons mettre immédiatement à l'étude notre programme.

Ce budget, voté à la va-vite, a oublié certains postes importants comme l'Abattoir (dont les travaux vont commencer). Il ne tient pas compte des déficits des associations comme A.T.M., Syndicat d'Initiative, Ciné-Club, etc... ce qui aura pour effet immédiat de ne pas augmenter les subventions cette année, comme nous en avions l'intention. L'enveloppe globale diminuant de 15 %.

Des dépenses engagées en 1982 ne sont pas prévues au budget (réfection par exemple de l'immeuble SERRES, Rue Deleuze, ou du mur devant le club du 3e Age). Par contre des travaux d'aménagement du secrétariat prévus au budget pour 100.000 Francs se montent en fait en première estimation à 220.000 Francs. Il faudra donc trouver le financement nécessaire. Vous voyez donc, et ce n'est là qu'un aperçu, que ce budget ne tient nullement compte des réalités et que nous aurons des problèmes avec le vote du budget supplémentaire.

Je vous signale aussi que j'ai envoyé à la Direction Régionale de la Caisse des Dépôts et Consignations un compte administratif du maire 1982, un budget primitif 1983 afin qu'une étude financière détaillée soit effectuée et je porterai à votre connaissance le résultat de cette étude lors du prochain Conseil Municipal.

Personnel Communal : J'ai, le mardi qui a suivi notre installation, réuni tout le personnel communal à l'Alcazar pour lui présenter le nouveau Conseil Municipal et lui dire comment désormais nous concevions le travail en commun. Puis nous avons réuni la Commission du Personnel présidée par Monsieur LEMOINE afin d'examiner la situation administrative du personnel. La première constatation qui s'impose, c'est qu'une partie du personnel est rémunérée sur la base d'un contrat mensuel et cela depuis des mois, voire des années pour certains, ce qui est tout à fait irrégulier.

Nous avons pris des mesures immédiates de promotion en faveur de certains employés (en attente depuis longtemps). Enfin, nous avons examiné le passage au 37 h hebdomadaire de tout le personnel. En effet le17 novembre 1982, l'Ancien Conseil Municipal avait décidé d'accorder à tout le personnel les 38 heures de travail hebdomadaire à partir du 1er janvier 1983 et les 37 H à compter du 1er avril 1983. Cette décision, je le rappelle, votée par l'ancien Conseil, sera donc appliquée. Mais cela aura pour conséquence un recrutement obligatoire poru compenser les 2 heures de travail en moins par semaine et par employé. J'ai demandé au personnel un report de cette décision au 1er mai 1983 afin que chaque chef de service puisse me transmettre ses propositions et que la Commission du Personnel soit saisie à nouveau de ce problème avant que le Conseil Municipal décide. Mais le budget communal ne prévoit pas cette augmentation de la masse salariale ce qui nous oblige à un correctif au budget supplémentaire. Nous avons aussi lancé le recrutement de deux employés dont les postes étaient prévus : un rédacteur pour remplacer Mme Garnier et un agent de police en vue du départ à la retraite d'un agent. Il ne s'agit donc pas d'une création d'emploi mais tout bonnement d'une régularisation.

Seuls ont été momentanément, pour effectuer un remplacement de congés maladie ou autres ou pour éponger du retard, des contractuels.

En ce qui concerne la bibliothèque, il était urgent, étant donné la démission de Madame Saglier en Janvier dernier, de la remplacer ce qui vient d'être fait, après avis de la Commission du Personnel.

Aussi le bruit répandu par certains, les mêmes d'ailleurs qui ont voté les 37 heures, selon lesquels nous recrutions beaucoup, sont mal fondés et erronés. Nous ne faisons en fait que régulariser une situation que nous avons trouvé en arrivant dans cette mairie.

TELE-ALARME : Ce système, mis en place quelques jours avant les élections, sans concertation, s'avère très onéreux et nécessite une organisatin compliquée. En effet, si le terminal et les 20 Premiers postes ont été offerts par le Conseil Régional, il n'en reste pas moins que le fonctionnement et les postes supplémentaires sont à la charge de la Commune. Les postes coûtent 3000 F. D'autre part, plusieurs habitants des communes avoisinantes profitent de ce service et nous allons demander à ces communes de participer. Mais pour l'instant, elles n'ont pas été associées et nous attendons leur réponse. Aussi le Bureau d'Aide Sociale et la Commission des Affaires Sociales se sont réunis et ont décidé de maintenir ce service dans l'immédiat et d'étudier d'autres moyens beaucoup moins coûteux en fonctionnement et qui sécuriseraient les personnes âgées. En attendant ce service fonctionnait avec des moyens de fortune et il a fallu nommer deux employés. Pour la petite histoire, j'ai eu la visite de plusieurs personnes qui avaient été engagées avant les élections pour le même poste. Ce service fonctionnant 24 h sur 24 les dépenses pour l'année 1983 seront de 150 000 Francs. Depuis le 25 février, date de sa mise en service, un seul appel a été enregistré. Comme vous le constatez, il s'agit d'un gadget mis en place trop vite, sans réfléchir aux conséquences financières. C'est donc une affaire à suivre de près.

SERVICES TECHNIQUES : Nous avons, dès notre arrivée, examiné avec attention le fonctionnement des services techniques afin de réhabiliter ce service face à la Population assez hostile et aussi afin de le mettre au dessous de tout soupçon et de toutes critiques, quelquefois mal fondées, il faut bien le dire. Pour cela il fallait mettre en place un contrôle très strict des élus.

En effet dépendent de ce service :
- tout le personnel de voirie
- les ouvriers spécialisés
- tous les travaux et appels d'offre
- tous les engagements de dépenses afférentes aux ateliers.

A partir du 24 mars, date de la note de service, il a été décidé et notifié au Directeur des Services Techniques :
- que l'utilisation du matériel ainsi que des ateliers en dehors des heures de service et à des fins personnelles, est interdite
- que, pendant les heures normales de travail, la fréquentation des bars ou autres commerces est interdite et sera sanctionnée en cas de non respect de cette décision
- les commerçants locaux ont priorité pour toutes commandes
- un carnet d'habillement pour chacun des agents sera mis en place
- un inventaire de tout le matériel des ateliers doit être effectué
- désormais, toutes les entreprises locales doivent être consultées par appel d'offre pour toute dépense excédant 5000 Francs.
- la consommation des véhicules sera contrôlée
- toutes les dépenses doivent être visées et contrôlées par Monsieur l'Adjoint aux finances.
- la mise en place d'un système d'engagement des dépenses permettra un contrôle et une surveillance des dépenses exagérées.

J'ai demandé à Monsieur CAPEAU, Président de la Commission des Finances de superviser ces décisions et de veiller à leur exécution.

Enfin, en ce qui concerne le nettoyage de la ville, je remercie le personnel qui a fait un effort important en nettoyant efficacement certaines rues et quartiers. La population a été très sensible à cet effort, qui devra être poursuivi.

Le système d'organisation du travail de nettoyage a été revu en collaboration avec le personnel concerné. Depuis le 1er avril, deux équipes fonctionnent sur triporteur, avec un responsable par équipe. Chaque équipe a un secteur bien défini. Le matin, le centre ville et l'après-midi, les quartiers périphériques. Un contractuel a été engagé pour le nettoyage des W.C. Pubics, 4 heures tous les matins. L'image de marque d'une ville propre c'est justement d'offrir aux touristes qui s'arrêtent des W.C. propres.

Je redis devant vous ce soir que je serai intraitable sur la propreté de la ville, mais il faut faire appel au civisme des Sisteronais afin qu'ils respectent la propreté de leur ville. Et je vous demande à tous de me signaler ou de le signaler aux responsables de quartier, toutes les anomalies que vous rencontrez afin que je puisse donner les ordres qui s'imposent à un moment donné pour y remédier.

Services de Police : Ce service dépend directement de l'autorité du Maire et par délégation du Secrétaire Général. Une note de service a défini le travail de chacun ; il a été demandé aux agents de police de veiller à la stricte application des arrêtés du Maire et à effectuer des tournées régulières dans les écarts de Sisteron.

Services Administratifs : Monsieur le Secrétaire Général avec notre accord a commencé à réorganiser les services administratifs et donner des responsabilités aux uns et aux autres. Cette réorganisation ne sera efficace que lorsque les bureaux seront réaménagés. Vous avez pu constater que depuis quelques jours une secrétaire assiste à toutes les réunions. Elle est chargée d'effectuer un compte-rendu de chacune de nos réunions.

Un service de presse va également être mis en place.

J'aurais à vous parler d'autres dossiers, eux aussi difficiles, mais ils sont à l'ordre du jour de notre réunion et nous allons les examiner.

Pour terminer cet exposé, je vous rappelle que j'ai mis en place les Présidents des Commissions extra-municipales et les responsables de quartier.

Ces commissions ont commencé à travailler et je dois dire que cela se passe très bien, que les personnes qui en font partie apprécient le dialogue constructif qui s'est instauré entre les élus et la population. C'était le but recherché.

Mais, chers collègues, je tenais à l'occasion de cette première réunion du Conseil Municipal en séance publique à vous faire part de mes réflexions sur la Commune que nous allons, durant six ans, devoir gérer. Je pense qu'il était important de faire ce tour d'horizon car nous vou-

II 3

© VILLE DE SISTERON

lons bien assurer la responsabilité des décisions que nous prendrons, nous voulons bien appliquer les décisions prises par l'ancien Conseil Municipal mais nous ne voulons pas être tenus pour responsables de certaines erreurs commises.»

Un des membres du Conseil Municipal fait quelques remarques en particulier en ce qui concerne le vote du budget.

ORDRE DU JOUR

I. Information

Remerciements : Familles MAGAUD et ROUZAUD
Naissances : Sébastien DUMAS (fils de Monsieur DUMAS Guy, Conseiller Municipal) et Audrey ARNAUD (fille de Mme ARNAUD Maire-Christine, employée communale)

II. DÉMISSION DE MONSIEUR ROMAN ANDRÉ :

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de démission de M. André ROMAN et de son courrier l'acceptant.

Ensuite, conformément à la loi n° 82.974 du 19 novembre 1982, portant modification du code des communes et du code électoral, et notamment dans son article L 270, Monsieur le Maire a déclaré installé Monsieur CHEILAN Jacques.

Monsieur le Maire fait part ensuite des compte-rendus des diverses commissions ayant eu lieu depuis l'installation du Conseil. En ce qui concerne l'attribution de subventions, Monsieur le Maire fait part de la nécessité de transférer de compte à compte les 100.000 francs du lycée sur le compte des subventions. Il précise également qu'il y a lieu de prévoir au Budget supplémentaire, les 120 000 Francs manquants pour l'aménagement du secrétariat.

III. DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉS POUR DIVERS SYNDICATS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX ET DIVERS

1) Suppléants pour le comité d'Hygiène et de Sécurité :
Ont été désignés à l'unanimité :
- M. REYNAUD CLaude, M. MOUCHEZ Jean, M. ROLLAND Yves, M. LEMOINE Henri, M. CAPEAU Auguste

2) Syndicat Intercommunal d'Irrigation BUECH-DURANCE
Ont été désignés à l'unanimité :
- Mme JULLIEN Joséphine, M. LAGARDE Albert, M. TRABUC Désiré.

3) Syndicat Intercommunal de Protection, Colmatage et correction des rives du Jabron :
Ont été désignés à l'unanimité :
- Mme JULIEN Joséphine, M. LAGARDE Albert

4) Comission de révision des listes électorales à la chambre des Métiers :
Ont été désignés à l'unanimité :
- M. PERRONE Marcel, en qualité de chef d'Entreprise et M. ISNARD Albert en qualité de Compagnon.

IV. ECOLE TIVOLI

Madame REYNAUD donne lecture du compte-rendu de l'entrevue du Mardi 5 avril à l'Inspection Académique de Digne.

Monsieur Le Maire invite le Conseil à se prononcer sur la fermeture d'une classe à Tivoli.

Avis défavorable à l'unanimité.

V. NOUVEAUX TARIFS AU CAMPING MUNICIPAL :

Monsieur le Maire fait part de l'article 256 B du Code Général des Impôts sur les campings municipaux relatif à l'imposition obligatoire à la T.V.A. des campings municipaux.

Avec l'accord de Monsieur le Directeur de la Concurrence et de la Consommation, en date du 17 mars 1983 les tarifs du camping municipal pourraient être les suivants à compter du 1er avril 1983, T.V.A. incluse au taux réduit de 7 % :

TARIFS ETE 1983 (1er avril au 30 septembre) par nuitées :
Campeur : 3.70 F, Emplacement : 4,80 F, Branchement électrique : 5,00 F, douche chaude : 2,40 F, Chien : 1,30 F, Garage mort : 11,30 F. Remise 50 % pour les enfants jusqu'à 7 ans.
TARIF «HIVER» (1er octobre au 31 mars) : 88.40 et 126,20 F

Tarifs adoptés à l'unanimité.

VI. COURRIER ETABLISSEMENT AUDIBERT

Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé le 21 juillet 1981 par la Municipalité à Monsieur AUDIBERT et de la correspondance des Etablissements AUDIBERT en date du 17 janvier dernier. Compte-tenu de l'importance pour la ville de Sisteron de l'installation des Etablissements AUDIBERT, Monsieur le Maire propose l'exonération à 100 % de la taxe professionnelle pour 5 ans, à partir du fonctionnement de l'abattoir créé à SISTERON.

Accord de l'assemblée à l'unanimité.

VII. CLASSEMENT DE LA CHAPELLE SAINT-MARCEL

Monsieur le Maire donne lecture de la correspondance de Monsieur le Conservateur Régional des Monuments Historiques ayant pour objet le classement de la Chapelle Saint-Marcel parmi les monuments historiques.

Le Conseil, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette proposition.

VIII. DISTRICT DE FOOTBALL 04-05

Monsieur le Maire indique qu'il est bon pour la ville, en raison de l'impact commercial, que le district de football 04.05 ait son siège social à SISTERON. Il précise que la Mairie pourrait donner, à titre gracieux, les locaux sis rue Saunerie, occupés auparavant par l'Union Patronale. En contre partie, le district de football doit s'engager à créer un emploi à temps complet.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

IX. LOCAL DE LA CROIX ROUGE

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil que la Croix Rouge bénéficie d'un local communal montée du Cimetière. Quelques travaux étant à effectuer, Monsieur le Maire demande qu'un crédit de 2.000 Francs soit débloqué pour cette opération.

Accord à l'unanimité.

X. ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIÈRES ET PASTORALES DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE.

- Accord pour participation à cette association
- A été désigné comme Délégué à l'unanimité : M. BREMOND Claude.

XI. TRANSPORT PUBLIC DES VOYAGEURS AUBIGNOSC - PEIPIN - SISTERON

Accord à l'unanimité pour la mise en place de cette ligne sous réserve qu'elle n'entraîne aucune incidence financière sur les finances communales de la ville de SISTERON.

XII. UNION AMICALE DES MARINS - SOUTIEN USINE SAINT-AUBAN

- Accord à l'unanimité.

XIII. AFFAIRE AUDIBERT (CODEC)

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la demande des Etablissements AUDIBERT CODEC concernant l'aménagement de la portion du domaine public qu'ils occupent.

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil à se prononcer sur cet aménagement à bulletin secret.

Avis défavorable du Conseil par 21 vois contre 6 pour.

XIV. ACQUISITION DU NOUVEAU MATÉRIEL INFORMATIQUE

Monsieur le Maire rappelle que le matériel a été étudié lors de la séance de travail en date du 28 mars 1983. Il indique qu'il est maintenant nécessaire de passer commande du matériel choisi.

Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation de transmettre la lettre commande et de prévoir les crédits au Budget Supplémentaire.

XV. ABATTOIR

Demande d'autorisation d'ouverture d'établissement classé - enquête publique.

Le conseil, à l'unanimité, émet un avis favorable au dossier d'enquête. Monsieur le Maire fait ensuite le point financier sur l'aménagement de la Z.A.C. qui comprend :
- les travaux de voirie relatif à l'équipement de la Z.A.C.
- la station d'épuration
- l'abattoir

Il demande l'accord du Conseil Municipal pour poursuivre cette mission.

Accord à l'unanimité.

XVI. MARCHÉ D'ÉTUDE ABATTOIR

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il y a lieu maintenant de régler les factures présentées par le Cabinet BLEZAT-FERRAT.

Accord à l'unanimité.

XVII. DIVERS.

1) Prêt équipement d'urgence

Monsieur le Maire fait part au Conseil qu'il est possible d'obtenir de la Caisse des Dépôts un prêt de 300.000 F au taux de 11,25 % sur 15 ans. Ce prêt permettrait de démarrer les opérations nécessaires à l'embellissement de la ville. Sisteron doit se préparer à recevoir de nombreux touristes. Une priorité sera établie après consultation de diverses commissions.

Avis favorable de l'assemblée pour un prêt de 300.000 F par 22 voix pour 5 abstentions.

Il est envisagé au point de vue touristique, dans un premier temps :
- propreté de la ville
- plantation de fleurs, achat de vasques (100.000 F)
- transfert du Syndicat d'Initiative dans les locaux de l'ancienne bibliothèque. De part sa nouvelle situation, le syndicat d'initiative a perdu 2/3 de sa fréquentation (pas de parking, peu visible sur axe Marseille-Grenoble)
- participation au concours des villes fleuries
- implantation d'une caravane antenne du syndicat d'initiative à l'entrée sud de la ville
- à partir du 1er juillet :
  * visite commentée de la ville
  * organisation de petits voyages
  * animation des placettes en juillet-août (petits spectacles)

120.000 francs pourraient être pris sur l'emprunt de 300.000 Francs pour cette préparation de la saison touristique 1983.

Accord par 24 voix pour 3 abstentions.

2) Zone artisanale Mételine : vente de lots

Monsieur le Maire fait part du compte-rendu de la réunion, en date du 06 avril dernier avec les acquéreurs. Il demande au conseil de se prononcer sur une déduction partielle de la taxe professionnelle pour les acquéreurs qui s'acquitteraient en une seule fois du reste dû, opération qui satisferait la ville et l'acquéreur.

Accord de l'Assemblée à l'unanimité.

3) Point d'accueil syndicat d'Initiative

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il est possible de demander une subvention au Conseil Régional en vue de promouvoir le tourisme sisteronais (sur la base de 200.000 F) Une antenne du syndicat d'initiative pourrait être envisagée à l'entrée sud de la ville.

Accord du conseil à 'unanimité.

4) Centre de Loisirs Chantereine

Une subvention de 45000 Francs a été accordée en vue d'aménagement de sanitaires. Après accord avec Monsieur le Directeur de la Jeunesse et des Sports, l'aménagement de sanitaires pourrait se faire dans la ferme Chantereine.

Avis favorable du Conseil à l'unanimité.

5) Office Municipal de la Culture

Monsieur le Maire indique que l'Assemblée Générale aura lieu le 23 avril 1983 et qu'un nouveau statut sera présenté à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Il précise que Monsieur LAMI ne sera pas remplacé et que Madame ARNOUX a été nommée responsable du Centre de Loisirs actuel.

6) Quartier de Beaulieu

Monsieur le Maire fait part de la visite de Monsieur SAVY (Office H.L.M.) Il précise qu'une réunion regroupant les H.L.M., le Logis Familial et la Mairie est prévue afin de coordonner les besoins. Il est envisagé :
- la création d'une aire de jeux
- de mettre quelques bancs
- un nettoyage complet des abords (débroussaillage). Une lettre sera adressée à Monsieur le Prefet pour suite.
- la création d'aires de pique-nique derrière le bois de la piscine.

L'Office National des forêts se charge des tables et des bancs, la ville, de la réalisation de la plateforme.

7) Environnement

Monsieur le Maire fait part de son entrevue avec Monsieur BOISSON, Ingénieur O.N.F. au sujet de l'entretien du patrimoine forestier.

8) Chantereine

Monsieur le Maire informe le Conseil des entretiens en cours avec Monsieur GARDIOL.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

FIN

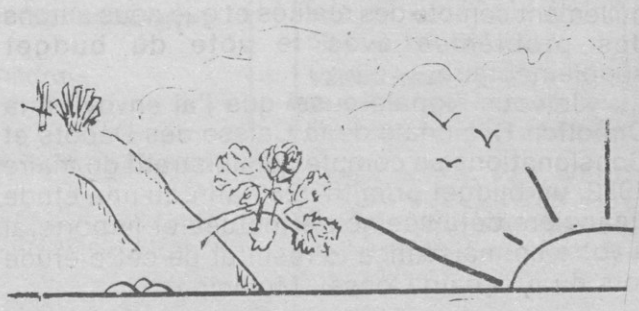

© VILLE DE SISTERON

SISTERON

VOTRE EPARGNE TRANSFORME VOTRE VILLE ET VOTRE REGION

Une grande partie de l'épargne confiée à la Caisse d'Epargne Ecureuil est investie sur place. Des prêts à faibles taux sont accordés aux communes et aux régions. Ils contribuent à améliorer les logements, les transports, le secteur hospitalier, les équipements sociaux, sportifs ou culturels.

Avec l'Ecureuil, votre épargne, en plus des intérêts qu'elle vous rapporte directement, vous permet de vivre mieux.

CAISSE D'EPARGNE
le bon conseil au bon moment

MAGASIN PECHACOU
E. BADET
198, rue Droite ★ 04200 - SISTERON ★ Tél. (92) 61.07.52
Bureaux et Vente Côté Horloge
Gros, 1/2 Gros, Détail des
PIEDS & PAQUETS SISTERONNAIS
ET AUTRES SPÉCIALITÉS
★ Tél. 61.13.63 ★
PECHE ★ CHASSE ★ COUTELLERIE ★

DECOR 04200
VANNERIE
Peintures Papiers Peints
18, rue Droite
SISTERON
Teleph. 61.01.93
Revêtements de Sols
DROGUERIE
BONNET René

DESSAUD Frères
Electricité générale — Chauffage électrique
Installations Domestiques, Agricoles et Industrielles
*
Les Grandes Blaches - MISON
TEL. 61.08.03
Av. du Stade - SISTERON - TEL. 68.41.73.

SISTERON-JOURNAL RECHERCHE local commercial 50 m² minimum, plein centre ville pour transférer son secrétariat et ouvrir un magasin de vente. Envoyer offre au bureau du journal, 95 rue Saunerie, 04200

PEYRUIS

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 MARS 83 19 H

»»»»»»»»»»»»»«««««««««««««

Présents : Tous les membres en exercice, à l'exception de M. Yves ROCHE ; M. Alain BONNAFOUX, excusés.
Secrétaire de séance : M. Bruno VENET.

ORDRE DU JOUR

1) Projet de fermeture de la 5e classe à l'école élémentaire :
Compte tenu de l'importance de ce dossier, la délibération est reproduite in-extenso en annexe du présent compte-rendu.

2) Aménagement du chemin de Cigalettes :
Approbation du projet comprenant l'aménagement du chemin sur 1050 m pour un montant prévisionnel de 130 000 francs, dont 40 % de subvention, soit 52 000,00 francs. Monsieur le Maire est autorisé à contracter le prêt complémentaire, soit 78 000,00 francs auprès de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE, sous réserve de l'obtention de la subvention prévue.

3) Délégations aux syndicats intercommunaux :
Pour des raisons inhérentes au respect de la Règlementation et à l'indisponibilité professionnelle, les modifications suivantes sont apportées à la désignation de délégués aux SYndicats intercommunaux :
Syndicat de communes pour le Personnel
M. Le Maire, es-qualité (article 5 du décret n° 66-857)
M. NOBLE Gilbert
Syndicat intercommunal d'Electrification
M. GALIZI Francis - M. HAXAIRE Michel
Suppléant : M. de MONTGOLFIER Alain.
Syndicat d'étude et de programmation
M. GALIZI Francis - M. BONIFACY Pierre.
Le reste sans changement.

4) Bibliothèque Municipale
Le tarif d'abonnement 1983 est porté de 20,00 à 22,00 francs, compte tenu de l'augmentation du coût des ouvrages à acquérir et de la création de deux rayons supplémentaires «Bandes dessinées» et étudiants, collection spécialisée.

5) Aménagement place de la Gare
Afin de compléter cet aménagement, il est demandé à l'Administration des Télécommunications, l'implantation d'une cabine téléphonique.

6) Chambre des Métiers - Commission de révision des listes électorales.
M. GRAS, chef d'entreprise et M. NICOLAS, compagnon sont désignés par le Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES

M. PONZO, sur sa demande est informé sur les procédures relatives aux financements des projets et notamment en ce qui concerne les prêts.

M. PONZO évoque le problème de l'aménagement de l'espace vert de la rue des Genêts et de la délimitation de la partie contigüe avec le lotissement COSTA.

M. PONZO évoque le problème des évacuations d'eaux pluviales au carrefour de la rue des Genêts et de la rue Louis-Masse. Ces deux points seront étudiés par les services techniques.

M. DUBOUCHET demande s'il n'est pas souhaitable d'installer une cabine téléphonique avenue de la Cascade.

La parole est donnée à **M. MAGNAT,** Vice-président de la Commission de l'Environnement et du Tourisme qui expose que dans le cadre des propositions qui doivent être faites pour l'aménagement de l'espace de l'avenue de la Cascade, il est prévu l'implantation d'une cabine, sous réserve de l'accord de l'Administration des Télécommunications, M. le Maire précisant qu'il se posera le problème de sa rentabilité et de son entretien.

Mlle VIGNEAU expose que des nuisances sont subies par les enfants et les enseignants du groupe scolaire. Ces nuisances proviennent du réseau d'assainissement. Il serait souhaitable d'y remédier rapidement.

Le Conseil Municipal évoque ensuite le problème posé par l'irrespect de la signalisation règlementant la circulation et le stationnement dans le village. Des dispositions vont être étudiées pour y remédier. Dans l'attente, les services de la Police Municipale et de la Gendarmerie seront invités à faire respecter la règlementation en vigueur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 15 après que M. le Maire ait rappelé que la prochaine réunion est prévue le 29 AVRIL 1983.

GROUPE SCOLAIRE : Fermeture d'une classe

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre en date du 18 mars émanant de M. L'INSPECTEUR d'Académie par laquelle il fait part de ce qu'il envisage la suppression de la 5e classe de l'Ecole élémentaire de PEYRUIS et invite le Conseil Municipal à délibérer sur cette question.

Ouï l'exposé de Mademoiselle VIGNEAU es qualité de Directrice de l'Etablissement qui informe le Conseil des conséquences particulièrement néfastes qu'aurait la suppression de cette 5e classe et notamment la rupture totale des unités pédagogiques, surtout lorsque l'on sait que, compte tenu des nombreux projets en cours et des efforts qui sont faits pour le développement de l'habitat et des activités économiques, les effectifs scolaires à PEYRUIS ne peuvent qu'augmenter dans les années à venir.

Mademoiselle VIGNEAU fait état de la mise en place d'un plan d'Action Educative (PAE) qui peut fonctionner à partir du mois d'AVRIL 1983 et comprenant divers ateliers :

1) L'atelier informatique
2) L'atelier impression
3) L'atelier jeux éducatifs et travail manuel

Cette action consiste en un éclatement des classes en ateliers de soutien et d'éveil ce, dans la mesure où le Conseil Municipal accepte le financement du PAE.

Monsieur le Maire expose par ailleurs que les travaux de transformation de l'usine CHLOE-CHIMIE à SAINT-AUBAN prévus sur plusieurs années provoquent un apport de popuiation qui, à défaut de pouvoir se loger en appartement ou en villa, s'installe en caravanes sur le seul camping ouvert toute l'année dans les environs du site de SAINT-AUBAN, à PEYRUIS au domaine de la Cassine. Une enquête va être effectuée afin de connaître exactement le nombre d'enfants provenant du camping qui pourraient être scolarisés à PEYRUIS.

Monsieur le Maire rappelle en outre qu'une cinquantaine de familels seront installées lors de la construction de l'autoroute du Val de Durance à PEYRUIS, lieu d'implantation du Centre d'entretien et du peloton de gendarmerie.

Compte-tenu de ce qui précède et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,
S'ÉLÈVE fermement contre la fermeture de la cinquième classe de l'école élémentaire.
MANDATE Monsieur le Maire pour rencontrer Monsieur l'Inspecteur d'Académie à ce sujet et ce, avec un(e) représentant(e) des Associations de Parents d'Elèves.
ACCEPTE de financer le Plan d'Action Educative sur le présent exercice soit 4000,00 francs et précise que les crédits nécessaires seront prévus au budget supplémentaire 1983.

SURDITÉ
CAMAU
DIGNE SISTERON
SAINT-AUBAN
Opticien diplômé E.N.O.M.
Les Arcades. Tél. 61.15.60
04200 SISTERON

BLOC-NOTES

Dimanche 17 avril 83

Médecin de garde :
Docteur BUISSON
4, rue Bastide Tél. 64.16.31
04160 CHATEAU-ARNOUX

Pharmacie de garde :
VENTRE
8, Pl Liberté Tél. 64.06.49
04190 LES MEES

Pompiers : tél. 18
tél. 68.00.06

Gendarmerie : tél. 34.03.54

Mairie : tél. 68.00.06

Permanence assistante sociale
Centre médico-social
téi. 68.03.49 ouvert lundi de 14 à 16 h.

Naissance :
• SOLIMINE Laetitia née le 11 mars 1983 à DIGNE, parents domiciliés au quartier de la Gare à PEYRUIS.

© VILLE DE SISTERON

CHATEAU-ARNOUX — SAINT-AUBAN

BLOC-NOTES

Dimanche 17 avril 83

Médecin de garde :
Docteur BUISSON
4, rue Bastide Tél. 64.16.31
04160 CHATEAU-ARNOUX

Pharmacie de garde :
VENTRE
8, Pl Liberté Tél. 64.06.49
04190 LES MEES

Pompiers : tél. 18

Gendarmerie : tél. 17
64.00.02

Mairie : tél. 64.06.01

Avec les Randonneurs de la M.J.C.

★ ★ ★ ★ ★

A 8 heures, dimanche dernier, nous quittons Saint-Auban, pour prendre la direction des Dourbes, petit hameau de la banlieue Dignoise, perché là-haut à 1050 mètres d'altitude au pied de la barre du même nom.

Nous laissons les voitures près de la ferme de la Colle. La première heure de marche est pénible, car le chemin d'exploitation emprunté est très raide. Nous constatons la présence de milliers de chenilles processionnaires qui sortent de leur nid à la file indienne à la recherche de nourriture en l'occurrence les feuilles en aiguilles des pins.

Quittant «la draille», nous empruntons un sentier un peu moins raide, mais c'est une autre difficulté qui nous attend sous forme de plaques de neige atteignant par endroits plus de 50 centimètres.

Après 2 heures d'effort nous atteignons le pas de l'ABAUD. 600 mètres de dénivellation. Malgré un temps brumeux, la vue s'étend très loin de chaque côté de la barre. Après une petite pause, on chemine sur la crête et c'et du côté du pas de TARTONNE que l'on tire les provisions du sac. Il fait très chaud malgré l'altitude, 1700 mètres. On s'abandonnerait volontiers à faire la sieste, mais il faut songer à epartir. Nous abordons la descente au pas de la Faille par un sentier vertigineux et partiellement enneigé. Encore une petite pause près de la maison forestière où la fontaine d'eau fraîche permet à chacun de se désaltérer.

Nous retrouvons nos voitures, 9 heures après les avoir quittées, ce qui représente compte tenu des arrêts, 7 heures de marche effective. Après cette journée d'oxygénation, chacun s'apprêtait à affronter une semaine de tavail avec courage.

PROCHAINE SORTIE

Demain dimanche, randonnée près de Serre-Ponçon, avec pour objectif, les demoiselles coiffées au départ de THEUS, n'oubliez pas vos appareils photographiques.

ATTENTION ! Le départ est avancé à 7 H 30. Nous publirons par ailleurs la semaine prochaine le calendrier estival d'AVRIL à SEPTEMBRE lequel a fière allure avec les points chauds que sont : le tour du GLANDASSE, le tour du CHAMBEYRON et le tour du MONT VISO.

L'animateur
Roger FONTUGNE

Au Foyer Rural de Salignac

★ ★ ★

Samedi 16 avril à 21 h

John TRAVOLTA et la musique des BEE GEES dans :

«La Fièvre du samedi soir»

Samedi 23 avril : Concours de Belote.

Avant le 23 avril : s'inscrire pour le tournoi amical d'échecs qui se déroulera en mai : tous âges, tous niveaux.

Compte-Rendu de la Séance du Conseil Municipal du 11 mars 83

=·=·=·=·=·=·=·=·=·=

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 11 mars 1983 à vingt heures trente, en séance publique, dans la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur José ESCANEZ, Maire.

Monsieur ESCANEZ rappelle les résultats des élections du Conseil Municipal du 6 mars 1983 :
Electeurs inscrits : 3909, Votants : 3189, Nuls : 146, Exprimés : 3043.

Ont obtenu :
Liste de la Majorité ..... 1779 voix
Liste de Développement de la Commune ..... 1264 voix

Il déclare ensuite installer :

MM. José ESCANEZ, Michèle LEGROS ép. LANTENOIS, Louis JOSEPH, Lise FONTAINE ép. GOUVERNET, ALbert MICHEL, Anita AMAUDRIC ép. BOEUF, Raymond GANZOIN, Nicole FEYRIT ép. MINETTO, André BRETON, Odile PAGLIA ép. BENOIT, Marcel RIPERT, Monique PAULET ép. BORDAS, Robert LOMBARD, Annette LATIL ép. GROS, Jean-Marie SILVY, Anouchka CHABEAU, Gérard PAUL, Jeannette PUCHE ép. BLOT, André MASINI, Lucette BLAISE ép. BIASIO, Camille BERMOND, Marie-Pierre DESMIDT, Patrick MARTELLINI, Pierre SAVORNIN, Yvan ABERLENC, Mme Josette COLOMBERO, Jean-Claude PAYAN, Robert PECOUL, Henri DE PADUA.
dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

Le Conseil a choisi pour secrétaire Madame Nicole MINETTO.

Monsieur Albert MICHEL, Le plus âgé des membres du Conseil a pris ensuite la présidence. Il souhaite la bienvenue à tous les membres du nouveau Conseil municipal. Il désire justice, esprit démocratique, franchise et bonne entente avec les représentants de l'autre liste. Nous sommes le Conseil Municipal de CHATEAU-ARNOUX et les électeurs nous ont élus pour gérer les intérêts de la Commune. Je souhaite ardemment que tous, nous adoptions comme ligne de condite : «s'oublier un peu pour mieux servir les autres».

Le Président, après avoir donné lecture des Articles L 122-4, L.122-5 et L.122-8 du Code des Communes, a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un Maire conformément aux dispositions prévue par l'article L.122-4 du Code des Communes.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé, au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après - Votants : 29, Bulletins blancs : 6, Suffrages exprimés : 23
(a obtenu) M. José ESCANEZ : 23 voix.

Monsieur José ESCANEZ ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire, et a été immédiatement installé.

Allocution de Monsieur ESCANEZ.

Je voudrais rendre hommage à tous mes anciens collaborateurs, précieux et de bons conseils, avec qui le débat a toujours été très franc, sans arrière pensée, sans concession d'expression démocratique, merci à toutes et à tous.

Je voudrais maintenant féliciter la population de la Commune pour la large participation au scrutin du 6 mars, et la remercier pour la confiance qu'elle a bien voulu manifester à l'équipe que je conduisais pour la deuxième fois.

Grâce à la nouvelle loi du 19 novembre 1982, les minorités peuvent désormais s'exprimer dans les Villes de plus de 3.500 habitants. C'est le cas pour notre Commune où l'opposition étaient unanimes sur ce point. Il n'y manquait que la volonté politique pour que cette aspiration soit satisfaite. C'est une grosse lacune qui vient d'être comblée et c'est tant mieux pour la démocratie.

Je conduis une liste «socialo-marxiste», j'ai eu et gardé une éducation qui m'autorise à renvoyer les auteurs de ces excès à la bible - verset 14 du Chapître 24 du Deutéronome. La lecture de ces quelques lignes devrait les ramener à un peu plus de sagesse. Les élections passées, j'espère qu'ils ne restera plus de traces de ces excès.

Et maintenant, nous avons beaucoup de TRAVAIL DEVANT NOUS. Nous avons à nous battre pour développer l'emploi à l'usine d'abord, sur la zone artisanale ensuite. Nous avons à améliorer l'accueil et notamment à développer le commerce dans le village. Nous avons à chercher des solutions pour sortir SAINT-AUBAN de sa léthargie et de son isolement. Nous aurons enfin, à établir des relations encore meilleures avec certaines couches défavorisées, notamment les jeunes. Tout cela, nous ne pourrons le réaliser qu'en étant tous animés de la volonté de servir. Car nous sommes là, et je suis sûr que vous en êtes tous convaincus, pour servir nos concitoyens. Nous aurons l'occasion de débattre très largement de tous les problèmes concernant notre commune et des moyens à mettre en œuvre pour améliorer les conditions de vie de nos administrés. Je souhaite que ces débats soient toujours sous-tendus par la bonne volonté et qu'ils soient positifs.

Je terminerai donc ce court propos en remerciant encore tous les administrés pour leur civisme et en vous souhaitant à tous la bienvenue».

Il a été proposé ensuite, sous la présidence de Monsieur José ESCANEZ, élu Maire, à l'élection des Adjoints dont le nombre est fixé à quatre.

Appel de candidatures pour l'élection du premier adjoint : Madame Michèle LANTENOIS est seule candidate.
Votants : 29, Pour : 23 voix, bulletins blancs : 6.
Madame LANTENOIS est élue 1er Adjoint.

Appel de candidatures pour l'élection du deuxième adjoint :
Messieurs BRETON et SAVORNIN sont candidats.
Votants : 29, M. BRETON : 23 voix, M. SAVORNIN : 6 voix
Monsieur André BRETON est élu 2e Adjoint.

Appel de candidatures pour l'élection du troisième adjoint :
Madame Lise GOUVERNET est seule candidate.
Votants : 29, pour : 23 voix, Bulletins blancs : 6.
Madame Lise GOUVERNET est élue 3e Adjoint.

Appel de candidatures pour l'élection du quatrième adjoint :
Monsieur GANZOIN est seul candidat.
Votants : 29, Pour : 23 voix, Bulletins blancs : 6
Monsieur Raymond GANZOIN est élu 4e adjoint.
Monsieur GANZOIN remercie les anciens du Conseil Municipal et le Maire en particulier pour l'accueil des nouveaux élus au sein de ce Conseil Municipal.

Il exprime ensuite les sentiments des élus communistes du Conseil Municipal :

«Les électeurs de gauche ont, dit-il, exprimé clairement leur volonté de poursuivre ensemble le travail entrepris et leur satisfaction de voir la liste d'union de la gauche reconduite».

En terminant, il formule le voeu qu'au-delà de toute polémique stérile le pluralisme enrichisse le débat démocratique au sein de cette assemblée afin qu'il débouche sur des décisions constructives conformes aux intérêts de notre population, car nous croyons que c'est d'abord pour cela que nous avons été élus.

Intervention de Monsieur Pierre SAVORNIN.

Monsieur SAVORNIN remercie ses électeurs et félicite le premier magistrat de la commune.

«Je tiens à préciser que nous ne sommes pas une opposition systématique et espérons participer aux travaux de la Commune. Nous saurons formuler un certain nombre de propositions. S'il n'y a pas d'opposition politique, les problèmes communaux seront arbitrés honnêtement et loyalement.

Il a été procédé ensuite à l'élection des Vice-Présidents des Commissions. Huit commissions sont constituées :

COMMISSION des FINANCES - Vice-Présidence : Madame Michèle LANTENOIS,
Votants : 29, Pour : 23, Bulletins blancs : 6
COMMISSION «URBANISME» - Vice-Président : Monsieur André BRETON.
Votants : 29, Pour : 23 voix, Bulletins blancs : 6
COMMISSION «ENVIRONNEMENT» - Vice-Président : Monsieur Albert MICHEL.
Votants : 29, Pour 23 voix, Bulletins blancs : 6.
COMMISSION «ECONOMIE» - Vice-Président : Monsieur Patrick MARTELLINI.
Votants : 29, Pour : 23, Bulletins blancs : 6.
COMMISSION «CULTURE» - Vice-Président : Monsieur André MASINI.
Votants : 29, Pour : 23 voix, Bulletins blancs : 6.
COMMISSION «SPORTS» - Vice-Président : Monsieur Jean-Marie SILVY.
Votants : 29, Pour : 23 voix, Bulletins blancs : 6
COMMISSION «EDUCATION» - Vice-Président : Monsieur Raymond GANZOIN.
Votants : 29, Pour : 23 voix, Bulletins blancs : 6.
COMMISSION «AFFAIRES SOCIALES» - Vice-Présidente : Madame Lise GOUVERNET.
Votants 29, Pour : 23 voix, Bulletins blancs : 6.

Monsieur le Maire expose qu'aux termes de l'article L.163-7 du Code des Communes, les délégués des Conseils Municipaux au sein des divers syndicats de Communes suivent le sort de l'assemblée dont ils font partie quant à la durée de leur mandat.

En conséquence, il invite l'assemblée à désigner des représentants du Conseil Municipal pour siéger au sein des divers syndicats intercommunaux.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ETUDE DE PROGRAMMATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES VALLÉES «DURANCE-BLÉONE»
MM. Marcel RIPERT et Patrick MARTELLINI, Délégués titulaires.
M. José ESCANEZ, Délégué suppléant.
Votants : 29, Pour : 23 voix, Blancs : 6

SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION «SISTERON-VOLONNE»
5 délégués : MM. André BRETON, Albert MICHEL, Louis JOSEPH, Jean-Marie SILVY, Camille BERMOND.
Votants : 29, Pour : 23 voix, Bulletins blancs : 6

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE TRANSPORT DES ÉLÈVES DU CARREFOUR BLÉONE-DURANCE
2 Délégués : MM. André BRETON et Raymond GANZOIN.
Votants : 29, Pour 23 voix, Bulletins blancs 6

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'INSTALLATION D'UN RÉEMETTEUR DE TÉLÉVISION RÉGION DE CHATEAU-ARNOUX
2 Délégués : MM. Albert MICHEL et André BRETON.
Votants : 29, Pour : 23 voix, Blancs : 6

SYNDICAT DE COMMUNES POUR LE PERSONNEL :
3 Délégués : M. José ESCANEZ, Membre de droit, M. Camille BERMOND et Mme Jeannette BLOT
Votants : 29, Pour . 23 voix, Blancs : 6

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'EXPLOITATION DE LA FOURRIÈRE REFUGE POUR CHIENS ET CHATS ERRANTS DE VALLONGUES
2 Délégués : M.Albert MICHEL et Mme Monique BORDAS.
Votants : 29, Pour : 23 voix, BLancs : 6

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE DU CANAL D'ARROSAGE :
2 Délégués : MM. Marcel RIBERT et Gérard COLLOMB
Votants : 29, Pour : 23 voix, BLancs : 6

COMMISSION ADMINISTRATIVE DU BUREAU D'AIDE SOCIALE :
4 déléguées : Mmes Lise GOUVERNET, Anita BOEUF, Odile BENOIT et Marie-Pierre DESMIDT.
Votants : 29, Pour : 23, Abstentions : 6

COMITÉ D'HYGIÈNE ET SÉCURITÉ :
6 Délégués.
M. José ESCANEZ, Mme Michèle LANTENOIS et M. Gérard PAUL, Délégués titulaires.
Mme Lise GOUVERNET, MM. Raymond GNAZOIN et Jean-Maire SILVY, Délégués suppléants.

Monsieur SAVORNIN souhaite inscrire deux personnes de son groupe dans chaque commission.

Proposition de Monsieur le Maire : une par commission. Cependant celui-ci propose une rencontre à Monsieur SAVORNIN pour en discuter.

La séance est levée à vingt deux heures cinq.

© VILLE DE SISTERON

UNE PAGE PRATIQUE

Le Petit Coin des Délices

★ CALMARS A LA ROMAINE ★

Préparation 45' *Cuisson 45'*
(à faire plusieurs heures à l'avance)

Ingrédients : *(pour 4 personnes)*
800 gr de calmars - 1 verre et demi de vin blanc sec - 2 têtes d'ail entières - 1 gros bouquet de persil - 30 g de beurre - le jus d'un demi-citron - sel, poivre.

Préparation :
Mijotés en cocotte, les calmars sont servis dans une sauce à l'ail. Plusieurs heures à l'avance, enlevez les parties cornées et cartilagineuses des calmars. Retirez sans la crever la poche à encre et coupez à l'aide de ciseaux une mince bordure tout autour des animaux. Laissez les une heure ou deux dans de l'eau fraîche. Egouttez et battez la chair pour l'amollir, sans l'écraser. Utilisez pour cela une bouteille ou un rouleau à pâtisserie. Passez de nouveau à l'eau fraîche et épongez dans du papier-linge. Hachez les bras et les tentacules et coupez les corps en plusieurs morceaux. Mettez les calmars dans une sauteuse. Ajoutez le vin, tout l'ail épluché, le bouquet de persil (à l'exception de quelques brins) sel et poivre. Portez vivement à ébullition sans couvrir, puis réduisez le feu et laissez mijoter une quarantaine de minutes. Le jus doit réduire considérablement. Pendant la cuisson, hachez le persil mis de côté. Retirez le bouquet garni en fin de cuisson. Ajoutez hors du feu le beurre cru et le jus de citron. Pêchez les gousses d'ail, écrasez-les et remettez-les dans la sauce. Verser dans le plat de service et servez aussitôt, saupoudrez de persil haché.
Mon secret : la garniture classique de ce plat est du riz, mais essayez de gros haricots verts : un heureux ménage.

En plein centre de SISTERON

Résidence «LE CABRIDENS»

Tous confort - Ascenseur - Chauffage «Pompe à chaleur»

RESTE OFFERT A LA VENTE

Un T4 85m²/SH + 7,54 loggia + 24,33 cave
Un T3 76,34 m²/SH + 5,21 loggia + 21,88 cave
Commerces de 92,34 m² à 45,69 m² + dépots de 92,34 à 14,46 m²

PRIX

Appartements 5800 F m² / SH tout compris
Commerces 4180 F m² / S Totale
Parking V. 30 000 F «Possibilité vente seule»

RENSEIGNEMENTS et VISITE

TOUS LES JOURS sur R.V
S'adresser «Le Cabridens» 27, Avenue Jean des Figues
Les Plantiers - 04200 SISTERON ★ Tel. (92) 61.03.21

DécoService

S. A. R. L. J. RULLAN et Fils
84, rue Saunerie - 04200 Sisteron

vous propose un grand choix de :
PEINTURES - PAPIERS PEINTS
MOQUETTES
VITRERIE - MIROITERIE
et tous les accessoires peinture.

(OUVERT LE LUNDI) TEL. 61.25.18

optique durance

PHILIPPE MARIN
opticien diplômé
Rue des Cordeliers - **04200 SISTERON**
Téléphone (92) 61.24.76

TOUT POUR L'AGRICULTURE

Saingor SAINGRAL Ets **MAGNAN** S.A.R.L.
La Maubuissonne ★ 04200 SISTERON ★
Tel. (92) 61.15.41

ENGRAIS ★ PRODUITS PHYTOSANITAIRES
ALIMENTS DU BETAIL COFNA ★ GRAINS
POMMES DE TERRE ★ FRUITS

Imprimerie NOUVELLE ★ SISTERON

TELE du 16 au 22 avril 1983

tf1

SAMEDI 16 AVRIL
10.15 La Maison de TF1
13.00 TF1 Actualités
13.40 La conquête de l'Ouest
16.55 «La lumière des justes» n°10 avec Chantal Nobel & Michel Robbe
18.00 Trente millions d'amis
18.35 Auto-Moto
19.15 Actualités Régionales
19.45 S'il vous plait
20.00 TF1 Actualités
20.35 Dallas: «Pris au piège»
21.25 Droit de réponse
22.50 Etoiles et toiles
23.30 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

DIMANCHE 17 AVRIL
9.30 La source de vie
12.00 Télé-Foot 1
13.00 TF1 Actualités
13.25 Starsky et Hutch «l'ange doré»
14.20 Sports Dimanche : Tiercé Grand Prix Automobile
16.30 Série Arnold et Willy
18.00 Les animaux du monde
18.30 Jeu : J'ai un secret
19.00 7/7 Le magazine de la semaine
20.00 TF1 Actualités
20.35 «La Piscine» Film avec Alain Delon, Romy Schneider Maurice Ronet et Jane Birkin Film de Jacques Deray
22.45 Pleins Feux
23.15 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

LUNDI 18 AVRIL
11.15 TF1 Vision plus
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
13.50 Les après-midi de TF1
14.10 «Le trou normand» film avec Bourvil & Brigitte Bardot
18.00 C'est à vous
18.25 Le village dans les nuages
18.50 Histoire d'en rire
19.15 Actualités régionales
19.45 S'il vous plait
20.00 TF1 Actualités
20.35 «Martin Roumagnac» Film avec Marlen Dietrich & Jean Gabin
22.25 L'enjeu
23.25 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

MARDI 19 AVRIL
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
13.45 Les après-midi de TF1
14.25 Section contre enquête n°12
18.00 C'est à vous
18.25 Le village dans les nuages
18.50 Histoire d'en rire
19.15 Actualités régionales
19.45 S'il vous plait
20.00 TF1 Actualités
20.35 Saga, magazine scientifique
21.40 Café-Théâtre avec Pierre DAC
22.50 Porté par la voix, court métrage

★ ★ ★ ★

MERCREDI 20 AVRIL
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
13.50 Mer-cre-dis-moi-tout
15.45 Jouer le jeu de la santé
15.50 Les pieds au mur
18.25 Le village dans les nuages
18.50 Histoire d'en rire
19.15 Actualités régionales
19.45 S'il vous plait
19.53 Tirage du loto
20.00 TF1 Actualités
20.35 Les choses de la vie magazine de Alain de Sédouy
21.55 Flash Info
22.00 Balle de match

★ ★ ★ ★

JEUDI 21 AVRIL
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
13.50 Objectif santé
18.00 C'est à vous
18.25 Le village dans les nuages
18.50 Histoire d'en rire
19.15 Actualités régionales
19.40 SUSPENSE
20.00 TF1 Actualités
20.35 Tenue de soirée de rigueur avec Yves R1GNIER, Daniel COLAS, Annie SINIGALIA.
22.10 Les yeux du désert en Irak
23.05 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

VENDREDI 22 AVRIL
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
13.50 Portes Ouvertes
18.00 C'est à vous
18.25 Le village dans les nuages
18.50 Histoire d'en rire
19.20 Actualités régionales
19.45 S'il vous plait
20.00 TF1 Actualités
20.35 Formule 1 avec DALIDA
21.40 «Lucien Leuwen» Série n° 4 Bruno Garcin & Nicole Jamet
22.45 Les grandes expositions
23.15 TF1 Actual. + 5 jours en bourse

2

SAMEDI 16 AVRIL
11.35 Journal des sourds & malentendants
12.00 A nous deux
12.45 A2 Journal
13.35 «Colorado» Série n° 4
15.10 Les jeux du stade
17.00 Récré A2
17.50 Les carnets de l'aventure
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Champs Elysées
21.50 «Une femme nommée Golda» n°4
22.45 La grande parade du Jazz «Dizzy Gillespie - Stan Getz»
23.00 A2 Journal

★ ★ ★ ★

DIMANCHE 17 AVRIL
10.00 Gym-Tonic
11.15 Dimanche Martin
12.45 A2 Journal
13.20 Incroyable mais vrai
14.20 Série «Magnum» n° 9
15.10 L'école des fans
16.30 Thé dansant
17.10 Arcole ou la terre promise n°2
18.05 Dimanche magazine
19.00 Stade 2
20.00 A2 Journal
20.35 La Chasse aux trésors n°4
21.40 Documentaire CHAMPOLLION
22.30 Désir des Arts
23.00 A2 Dernière

★ ★ ★ ★

LUNDI 18 AVRIL
12.08 «L'académie des 9»
12.45 A2 Journal
13.50 La vie des Autres n°6
14.05 Aujourd'hui la vie
15.05 «Têtes brulées» N° 11
15.55 Reprise Apostrophes du 15/4/83
17.05 La télévision des télespectateurs
17.40 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Le grand échiquier Proposé par Jacques Chancel
23.15 A2 Journal

★ ★ ★ ★

MARDI 19 AVRIL
12.08 L'académie des 9
12.45 A2 Journal
13.50 La vie des Autres n°7
14.05 Aujourd'hui la vie
15.05 Série «Têtes brûlées» N° 12
16.55 Entre vous
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.40 «Maigret voit rouge» Film avec Jean Gabin, Françoise Fabian, Marcel Bozzufi & M. Constantin
22.10 Lire c'est vivre

★ ★ ★ ★

MERCREDI 20 AVRIL
12.08 L'académie des 9
12.45 A2 Journal
13.30 Stade 2 Midi
13.50 La vie des Autres n°8
14.05 Carnets de l'aventure
14.30 Dessins animés
15.05 Récré A2
17.10 Platine 45
17.45 Terre des bêtes
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Téléfilm «La veuve rouge» n°2 avec Françoise Fabian & Roger Dumas
22.10 Moi... Je
23.00 A2 Journal

★ ★ ★ ★

JEUDI 21 AVRIL
12.08 L'académie des 9
12.45 A2 Journal
13.50 La vie des Autres n°9
14.05 Aujourd'hui la vie
15.00 Téléfilm «Enlèvement par procuration» avec Angie Dickenson
16.15 Un temps pour tout
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.37 Libre expression
20.00 A2 Journal
20.35 L'histoire en question. A. Decaux
21.55 Les enfants du rock
23.15 A2 Journal

★ ★ ★ ★

VENDREDI 22 AVRIL
12.08 L'académie des 9
12.45 A2 Journal
13.50 La vie des Autres n° 10
14.05 Aujourd'hui la vie
15.05 «Têtes brûlées» N° 13 et fin
17.20 Itinéraires
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Série «Médecins de nuit» N° 7
21.35 Apostrophes
22.50 A2 Journal
23.00 Ciné-Club «La vie d'un honnête homme» Cycle Michel SIMON

FR3

SAMEDI 16 AVRIL
12.00 Objectif entreprise
12.30 Les pieds sur terre
14.30 Entrée libre (C.N.D.P.)
18.30 FR3 Jeunesse
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 La télévision régionale
19.55 Dessin animé : «Les aventures de Tintin»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 Tous ensemble : La nonne sanglante» ou «Roberta la flétrie» avec M. Laborie
21.40 Série «Jackie et Sara» n° 10
21.55 Soir 3
22.15 Musi-club

★ ★ ★ ★

DIMANCHE 17 AVRIL
10.00 Images de ...
10.30 Mosaïque
17.45 FR3 Jeunesse
18.45 L'écho des bananes
19.40 Spécial DOM/TOM
20.00 Bizarre, bizarre
20.35 Boite aux lettres
21.35 Soir 3
21.55 Aspects du court métrage
22.30 Cinéma de minuit : «Les misérables» avec Harry Baur, Florelle et Charles Vanel
0.10 Prélude à la nuit

★ ★ ★ ★

LUNDI 18 AVRIL
18.30 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 La télévision régionale
19.55 Dessin animé : «Les aventures de Tintin» Objectif lune
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 «Moi, fleur bleue» Film avec Jean Yanne, Jodie Foster, Sydne Rome & Bernard Giraudeau & M. Villalonga
22.10 Soir 3
22.30 Thalassa
23.10 Prélude à la nuit

★ ★ ★ ★

MARDI 19 AVRIL
18.30 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 La télévision régionale
19.55 Dessin animé «Les aventures de Tintin»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 Film «L'avare» Avec Louis de Funès, Michel Galabru, Bernard Menez & Clude Gensac Guy Grosso & Michel Modo
22.30 Soir 3
22.50 Prélude à la nuit

★ ★ ★ ★

MERCREDI 20 AVRIL
18.25 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 La télévision régionale
19.55 Dessin animé : «Les aventures de Tintin»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 Spectacle 3 «La périchole» Opérette d'Offenbach avec Maria Ewing & E. Guillaume
22.55 Soir 3
23.15 Prélude à la nuit

★ ★ ★ ★

JEUDI 21 AVRIL
18.30 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 La télévision régionale
19.55 Dessin animé «Les aventures de Tintin»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 Ciné-Passion : «Duel au soleil» Avec Jennifer Jones Gregory Peck. (1946)
22.40 Soir 3
23.00 Mémoires de France
23.40 Agenda 3
23.45 Prélude à la nuit

★ ★ ★ ★

VENDREDI 22 AVRIL
18.30 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 La télévision régionale
19.55 Dessin animé : «Les aventures de Tintin»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 Vendredi, magazine info.
21.35 Soir 3
21.55 Flash 3

NOM.....

Prénom.....

Adresse : n°..... *Rue*.....

Ville..... *Code postal*.....

Je désire m'abonner pour :
1 an : 100 F - 6 mois : 50 F

SISTERON-JOURNAL
95, rue Saunerie - 04200 SISTERON
Tél. (92) 68.40.98

© VILLE DE SISTERON

MAIRIE DE SISTERON - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE -

AGENCE BASSANELLI

Madame BAILLY CONTIOS, Place du Docteur Robert

04200 SISTERON TELEPHONE 61 04 17

Vallée du Jabron, maison en pierres à retaper sur 1 ha de prairie très jolie vue, eau et électricité 450.000 F.

Région Sisteron appart. neuf T4 96m² tt cft : 527.000 F.

04 tabac bazar bien placé fonds de comm. + appart. 330.000 F.

04 Terrain 1495 m² constructible vue imprenable 165.000 F.

A l'Escale dans très belle résidence, appart. neufs tt cft T4 85 m² + terrasse + cave 490.000 F, T2 64m² + terrasse + cave 386.000 F, T1 28 m² + cave 175.000 F.

St-Auban, belle villa 2 appart. 3 pièces tt cft + terrain 900m² 735.000 F.

Sisteron villa récente 5 pièces tt cft sur terrain 800m² 690.000 F

04 Fond de commerce licence IV 550.000 F.

Environ Sisteron maison 3 Pièces + cave voûtée, eau, électricité tout à l'égoût 140.000 F.

Sisteron quart. calme villa en r-d-c, 4 pièces tt cft avec jardin 420.000 F.

Centre ville 04 terrain pour réalisation immobilière 5800 m² 600.000 F.

Château-Arnoux vieille ville fonds de commerce 40m² 50.000 F.

12 km Sisteron grande villa 2 appart. très beau jardin 1550m² garage tt cft. 840.000 F.

Centre ville 04 Hôtel restaurant mur et fond. 1.300.000 F.

Région Sisteron grande maison d'habitation refaite à neuf 5 Pièces tt cft. terrasses solarium caves avec jardinet A SAISIR 580.000 F.

Région Sisteron grande villa en construction exposée plein sud 240m² habitable à terminer 5000m de terrain à saisir 950.000 F.

Nombreuses autres affaires, choix important, nous consulter

L'IMMOBILIER

Robert JEDOR

Allée Bertin — Les Plantiers — 04200 SISTERON Tél: 61.00.41

Tous Travaux de

- PEINTURE - VITRERIE
- PAPIERS PEINTS
- REVETEMENTS MURAUX

C'est le Printemps ou presque ...

Vivent les vêtements légers à prix défiants toute concurrence ...

(Prix dégriffés)

«SANSGRIFF»

49, rue Saunerie à Sisteron

Vous offre des arrivages permanents à partir du 4 mars 1983

« LA CAVERNE »

« D'ALI BABA »

13, rue Saunerie - 04200 SISTERON - Tél. (92)61.02.47

Vous invite à venir découvrir sa collection prêt-à-porter printemps et de nombreux nouveaux articles et meubles rotins

ENTREE LIBRE

JEU N° 36

La photo insolite

(50 Frs à gagner par semaine)

★ ★ ★

Chaque semaine à la dernière page de notre journal paraîtra une photo insolite où il vous faudra découvrir l'objet photographié par M. José HUGUET.

Les réponses doivent être adressées avant le mercredi à : **STUDIO PHOTO - 53 rue Saunerie - 04200 SISTERON**

Le nom du gagnant sera affiché dans la vitrine de M. José HUGUET, chaque mercredi et publié dans notre journal.

Nom : .....
Adresse : .....
L'objet insolite est : .....
.....

Nbre de bulletins contenant la réponse exacte : .....

La photo du jeu n° 35 était «une montre solaire». C'est Mlle LAVAL Sabine, Cité des Sources - 04200 SISTERON, qui gagne les 100 Frs offert par SISTERON-JOURNAL avec 10 réponses exactes.

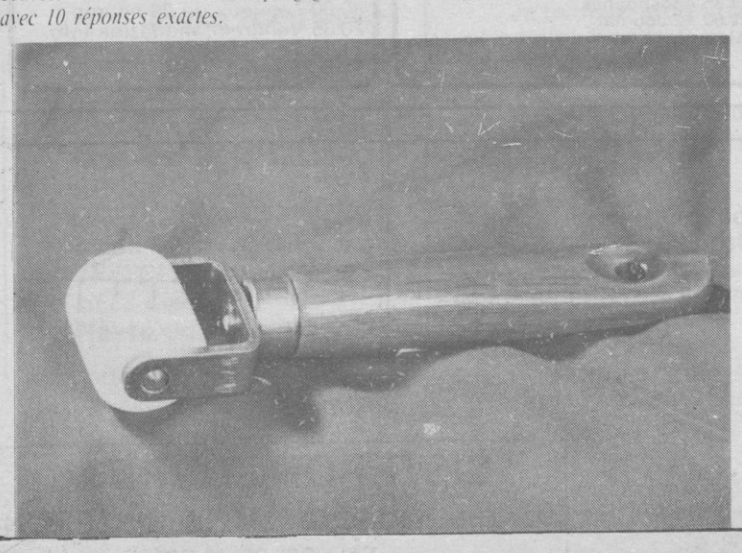

★ AVRIL AU JARDIN ★

LES LÉGUMES

Les semis typiques de saison concernent :

- Les scorsonères. Si l'on veut produire de belles racines longues et grosses, il faut procéder non seulement à un ameublissement profond du sol mais aussi semer le plus tôt possible. Ce semis doit être fait minutieusement pour que les oiseaux ne découvrent pas les graines (ils en sont très friands et n'en laissent aucune s'ils parviennent à trouver les lignes). On n'utilise que des graines jeunes.
- Les poireaux d'été et d'automne. Une erreur serait de semer déjà tous les poireaux au début avril car les plantes seraient trop développées pour les dernières plantations à faire en fin juillet. C'est pourquoi, il est préférable d'étaler les semis.
- Les choux de diverses natures : cabus d'hiver rouges et blancs, de Milan d'automne, choux-fleurs d'été, frisés d'hiver, de Bruxelles de première saison.
- Dans la seconde quinzaine d'avril, on sème les betteraves rouges, les panais, les bettes à cardes. Il ne faut ici que quelques graines puisque l'usage ménager de ces plantes est assez réduit. Les cardons aussi sont semés directement en place. On ne réussit pas toujours avec le semis de haricots nains confiés au sol vers le 20 avril mais avec un peu de chance, on peut déjà avoir des gousses à cueillir en juillet. Il convient évidemment de mettre tous les atouts dans son jeu : situation chaude, emploi d'une race à grains de couleur sombre, couverture des graines avec du sable ou des cendrées fines. Si la température du sol reste inférieure à 9-10° les graines pourrissent.
- En pépinière, à l'abri d'un vitrage, on sème les graines de tétragone en pots de 10 cm. On songera aussi aux plantes condimentaires, basilic, aneth.

LES FLEURS

Comme chaque année, les rosiers devront à nouveau être protégés contre les deux maladies les plus courantes chez eux c'est-à-dire l'oïdium et la maladie des taches noires (black spot). En s'y prenant très tôt, on peut retarder beaucoup l'apparition de ces maladies. L'application d'un fongicide assurera la destruction des spores hivernales sur les tiges et sur le sol. Toujours chez les rosiers, on n'oubliera pas la fertilisation. Les rosiers modernes sont exigents et, pour assurer leur parfaite remontance, il faut absolument qu'ils soient bien nourris. L'application printanière d'un fertilisant complet est à la base d'un bon programme. Plus tard, on procèdera à des distributions fractionnées suivant les besoins particuliers du moment. L'engrais complet (il ne manque pas de spécialités bien étudiées pour les rosiers) est répandu autour du pied de l'arbuste à raison de 50 g par plante, puis enfoui par un fourchage très léger.

Dans les gazons fins, les tontes commencent en avril. Cependant, on se méfiera des tontes rases. Pour la première coupe, les couteaux seront réglés au plus haut afin d'épointer seulement l'herbe. En cette saison, elle a besoin de toute sa vitalité et une tonte trop courte aurait un effet anémiant fâcheux. Le moment le plus favorable à la taille des clématites est la fin de mars ou le début d'avril. Les jeunes clématites élevées en pots peuvent être mises en place. On mélange un peu de fumier bien décomposé, un peu de tourbe, une poignée de poudre d'os, au sol avant de planter. Le pied de la plante doit être ombragé et bien fixé car la clématite redoute la sècheresse et le balancement.

LES FRUITS

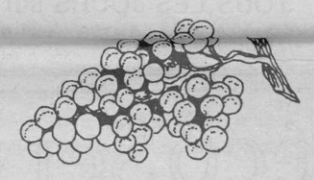

La tavelure sévissant à l'état endémique dans nos régions, il est exclu de pouvoir produire des fruits sains si aucune pulvérisation n'est effectuée. Toutefois, la lutte contre la tavelure doit être essentiellement préventive. En effet, aussitôt que l'infection, c'est-à-dire la germination des spores a eu lieu, il devient pratiquement impossible d'empêcher la formation d'une tâche tavelée. De cette place atteinte partiront d'autres spores et la dissémination de la maladie sera donc assurée dès la première infection.

La lutte contre la tavelure est simple. Il suffit de répéter de quinze jours en quinze jours l'application d'un fongicide adéquat. Cette répétition n'aura lieu que si une ou des pluies sont intervenues dans l'intervalle. En cas de période très pluvieuse, il sera vraisemblablement utile de racourcir les délais. Les pulvérisations se poursuivent jusqu'au début du mois de juillet. Dès ce moment, si les fruits et feuilles sont sains, il n'est plus nécessaire d'intervenir, sauf exceptionnellement. On notera qu'on peut déjà enregistrer de bons résultats partiels en ne pratiquant que trois ou quatre pulvérisations autour de la floraison (une avant, deux ou trois après).

Pour maintenir en bon état de végétation les rameaux affectés au greffage, il faut les couper au mois de janvier. Après quoi, ils passent au pied d'un mur, bien enterrés, et seront utilisés, à présent, pour la greffe en fente ou, plus tard, pour celle dite en couronne, laquelle a comme mérite prédominant une réussite aisée, lorsque l'amateur tente cette opération.

BIBLIOGRAPHIE : Prévenir les rhumatismes, arthrites, arthroses, *du docteur Jean Dermeyer. Tous les rhumatismes, aigus et chroniques, arthrites et spondylarthrites. Les arthroses de toutes les articulations de la colonne vertébrale. Gouttes et maladies microcristallines. Tous les traitements, notamment ceux de la médecine naturelle, homéopathie, acupuncture, chiropractie, galvanothérapie, oligo-éléments, hydrothérapie, bains aromatiques. Cures appropriées de fruits, légumes et plantes, régime salubre dans tous les cas. Guide complet, bourré de conseils pratiques, illustré, format 13,5 × 21,5, 226 pages, franco 74,50 F en timbres-poste ou contre-remboursement 92,70 F, en librairies spécialisées ou aux Editions ANDRILLON, 6 Av. Général Leclerc, 02202 SOISSONS CEDEX - C.C.P. PARIS 1343 16 B.*

Si vous voulez passer une PETITE ANNONCE

Complétez la grille ci-dessous accompagnée du règlement à l'ordre de :
SISTERON-JOURNAL - 95, rue Saunerie - 04200 SISTERON - Tél. (92) 68.40.98

La ligne comprend 32 lettres, signes ou espaces

CONTACTS - MARIAGES - RENCONTRES - OFFRES et DEMANDES D'EMPLOIS
BONNES AFFAIRES - AUTOS-MOTOS - BATEAUX - CARAVANING - IMMOBILIER

La ligne : **10,00 F T.T.C.** ★ *DOMICILIATION AU JOURNAL (l'annonce + 15 F) - ENCADRÉ (+ 20 F)*

REMISES : *2 parutions 20 % - 3 parutions 25 % - 4 parutions 30 %*

Semaine du .....

TOTAL T.T.C. .....

Parution après réception du paiement

☐ Chèque

☐ Espèces

LAISSER UNE CASE ENTRE CHAQUE MOT

© VILLE DE SISTERON